
Le financement des études universitaires en Ontario

Rapport du Sondage auprès des candidats
à l'université^{MC} en Ontario

Le financement des études universitaires en Ontario

Rapport du Sondage auprès des candidats à l'université^{MC} en Ontario

Préparé par :
Acumen Research Group

Février 2006

Publié en 2006 par la
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télec. : (514) 985-5987
Web : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : millennium.foundation@bm-ms.org

Catalogue avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Acumen Research Group
Le financement des études universitaires en Ontario : Rapport du Sondage auprès des candidats
à l'université^{MC} en Ontario
Numéro 26

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Table des matières

Avant-propos	i
Introduction	1
Méthodologie	2
Modalités	2
Échantillon	2
Instrument	3
Renseignements de base	4
Profil démographique	4
Questions relatives à l'égalité d'accès	8
Profil de scolarité	10
Financement des études universitaires	17
Information sur les prêts et le financement	17
Influence de la situation financière sur le choix d'une université	28
Économies pour les études universitaires	29
Sources de financement pour la première année d'université	42
Sommaire	47
Renseignements de base	47
Financement des études universitaires	48
Conclusion	50
Annexes	51
Annexe A : Sondage auprès des candidats à l'université 2004 – Édition spéciale	52
Annexe B : Invitation et courriel de rappel	61
Annexe C : Délimitations régionales	63
Annexe D : Ventilation du revenu	65
Annexe E : Tableaux croisés relatifs aux populations autochtones	66
Annexe F : Tableaux croisés relatifs aux personnes handicapées	69
Annexe G : Tableaux croisés relatifs aux minorités visibles	72
Annexe H : Autres tableaux croisés sur le financement des études universitaires	76

Avant-propos

Le *Sondage auprès des candidats à l'université^{MC} (SCU^{MC})*, qui en est à sa septième année, continue de répondre aux besoins de tout un éventail de clients, et de prendre de l'ampleur en vue de mieux répondre à ces besoins. Le sondage de l'année 2004 contient une nouveauté importante : la première *Édition spéciale* du sondage. *L'Édition spéciale du SCU^{MC}* est un sondage en ligne, accessible à un échantillon de 10 000 candidats à l'université en Ontario, choisis au hasard. Acumen Research en a conçu le questionnaire en consultation avec ses trois sociétés clientes.

Sociétés clientes et commanditaires :

- Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
- Travel CUTS
- VIA Rail Canada

Encore une fois, nous aimerions remercier le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO), sans l'aide duquel cette étude n'aurait pas été possible. Le CDAUO a envoyé les invitations à participer au sondage par courriel. Un hyperlien y dirigeait les participants vers le site du sondage et a assuré l'anonymat de tous les répondants.

Nous voudrions aussi remercier VIA Rail Canada, Travel CUTS et Acumen Research pour le prix qu'ils ont offerts aux participants. Il n'y a pas de doute que, sans de tels encouragements, le taux de réponse aurait été beaucoup plus faible.

Introduction

« L'éducation est aussi la clé du succès dans la société canadienne... Il s'agit d'un moyen éprouvé et concret pour se donner des perspectives d'avenir. »

« Les études supérieures sont donc à la fois un bien social, une aspiration personnelle et un investissement économique. Nous avons l'obligation de faire en sorte qu'elles soient vraiment accessibles à de plus en plus en plus de gens. »

– Bob Rae

Ce bref extrait d'un document rédigé par l'ancien premier ministre de l'Ontario Bob Rae¹ décrit très bien l'objectif principal du SCU^{MC} – *Édition spéciale*. Cette étude exceptionnelle, financée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, nous fait pénétrer au cœur des besoins, des attitudes, des convictions et du comportement des candidats à l'admission dans les universités ontariennes.

Le présent rapport porte sur la connaissance des sources de financement par les candidats, sur leurs habitudes d'épargne, sur les économies qu'ils ont accumulées, sur leur utilisation des ressources et sur leurs préférences en matière d'information au sujet des études postsecondaires et de leur financement. Le rapport analyse aussi les différences entre candidats selon les régions, selon le revenu du ménage, selon le sexe, etc. Les constatations qui s'en dégagent devraient permettre aux décideurs de mieux comprendre l'incidence de tels facteurs sur l'accès aux études supérieures au Canada.

Fait intéressant à signaler, en 2004 le SCU^{MC} a été effectué en ligne, pour la première fois. Cette nouvelle façon de procéder a été plus efficace et n'a pas réduit le taux de réponse, qui se situe encore à 27 %.

Questions de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Le SCU^{MC} de cette année repose sur les enseignements tirés depuis sept ans. Le présent rapport final procure à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire deux types de données en fonction des questions de la version 2004 de l'enquête :

- Renseignements de base (Q1 à Q13)
- Coût et financement des études universitaires (Q22 à Q67).

On trouvera le questionnaire du sondage à l'annexe A.

1. « Post-Secondary Review – A Message from Bob Rae » (*Examen de l'enseignement postsecondaire – Un message de Bob Rae*), document de travail de la Commission Rae (2004).

Méthodologie

Modalités

Acumen Research a conçu l'invitation et l'enquête par courriel au moyen de son propre logiciel de gestion des enquêtes (Survey Management Software^{MC}). Le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO) a choisi au hasard un échantillon de participants et a transmis l'invitation à participer au sondage par courriel. Celle-ci comprenait un code d'identité et un mot de passe exclusifs, de même qu'un hyperlien menant au sondage. L'invitation par courriel a été envoyée le 5 mai 2004, un courriel de rappel a été envoyé le 17 mai 2004, et le sondage a été effectué le 20 mai 2004. On trouvera à l'annexe B les textes de l'invitation et du rappel.

Vingt-cinq prix étaient offerts pour encourager la participation. Le premier était un ordinateur portable Toshiba; le deuxième était un certificat de voyage de 1 000 \$ offert par Travel CUTS (deux gagnants); et le troisième était un billet aller-retour pour deux du forfait Évasion de fin de semaine de VIA Rail Canada (deux gagnants). Il y avait aussi 20 certificats de voyage de 50 \$ de VIA Rail.

Échantillon

Cette année, l'étude a porté sur 10 000 participants choisis au hasard parmi une population totale d'environ 115 000 candidats (au moment du sondage) qui cherchaient à être admis dans une université de l'Ontario en 2004. Une fois l'échantillon choisi, nous avons relevé que 280 francophones ont reçu par courriel une version française de l'invitation et du questionnaire.

Sur les 10 000 invitations envoyées, 350 ont été retournées avec la mention « adresse de courriel inconnue ». Des 9 650 autres répondants possibles, 2 626 ont répondu au sondage, pour un taux de réponse total de 27 % et un intervalle de confiance de plus ou moins 1,9 % (au niveau de confiance de 95 %). Plus précisément :

- Sur les 9 415 invitations par courriel qu'ont reçues des candidats anglophones, 2 577 questionnaires ont été retournés, pour un taux de réponse de 27,4 %.
- Sur les 235 invitations par courriel qu'ont reçues des candidats francophones, 49 questionnaires ont été retournés, pour un taux de réponse de 20,8 %.

Figure 1.1a – Répondants selon la région, 2003

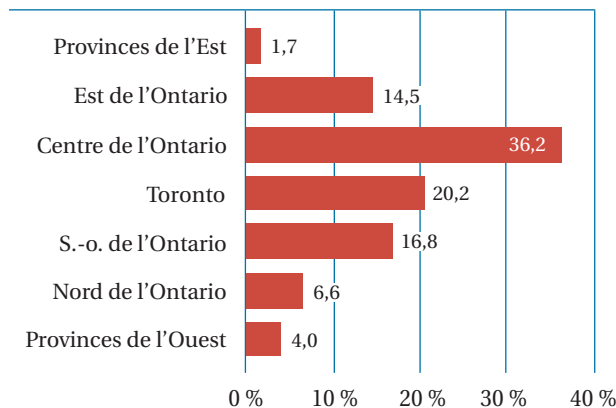
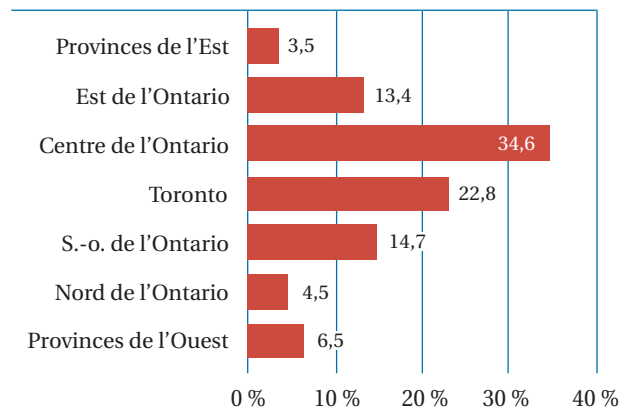


Figure 1.1b – Répondants selon la région, 2004



Comme on peut le constater à la figure 1.1b, 90 % des participants habitaient en 2004 en Ontario au moment de leur demande d'admission à l'université. Dans cette même province, environ 35 % des répondants proviennent du centre de l'Ontario, 23 % du Grand Toronto, 15 % du sud-ouest de l'Ontario et 13 % de l'est de l'Ontario. Les candidats qui habitent l'est de l'Ontario représentent 3,5 % de l'échantillon, tandis que ceux qui habitent l'ouest de l'Ontario en représentent 6,5 %. Cette répartition est très semblable à celle du SCU^{MC} de 2003 (figure 1.1a). On trouvera à l'annexe C une ventilation complète des participants selon la région géographique, de même que les délimitations régionales.

Instrument

Acumen Research a conçu le questionnaire du sondage en consultation avec les sociétés clientes susmentionnées. Il comprenait 78 questions (dont beaucoup étaient subdivisées), groupées selon quatre thèmes principaux :

- **Renseignements de base** : partie conçue pour recueillir les caractéristiques démographiques et scolaires des répondants.
- **Questions relatives aux voyages** : partie conçue pour VIA Rail Canada et Travel CUTS afin d'obtenir des renseignements au sujet des projets de voyage des étudiants et des moyens de transport qu'ils utilisent.
- **Financement des études universitaires** : partie conçue pour les clients du secteur des services financiers, notamment la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, afin d'obtenir des informations continues sur le financement des études et les habitudes d'épargne des candidats à l'université.
- **Exploration d'idées** : partie conçue pour recueillir des idées sur un programme éventuel visant à améliorer la planification des études postsecondaires chez les élèves des écoles secondaires.

Comme le SCU^{MC} – *Édition spéciale* a été effectué en ligne et que les sondages précédents l'ont été sur papier, il vaudrait mieux faire preuve de prudence dans les comparaisons avec les données antérieures. Il est difficile de déterminer l'incidence du changement de méthodologie sur les données des tendances longitudinales.

Renseignements de base

On trouvera dans la présente partie une vue d'ensemble des caractéristiques de l'échantillon et des renseignements démographiques recueillis grâce aux questions 1 à 13 du questionnaire (voir l'annexe A). Ces renseignements sont présentés en trois parties :

- Profil démographique
- Questions relatives à l'égalité d'accès
- Profil de scolarité

Signalons que les données figurant dans les tableaux et les graphiques s'appliquent à tous les répondants, anglophones et francophones. Les données propres au sous-échantillon de francophones sont présentées indépendamment seulement lorsqu'il y a des différences notables entre les deux groupes. Signalons aussi que les données propres aux participants francophones sont fondées sur un petit groupe de répondants (soit n = 49).

Profil démographique

Sexe et langue principale

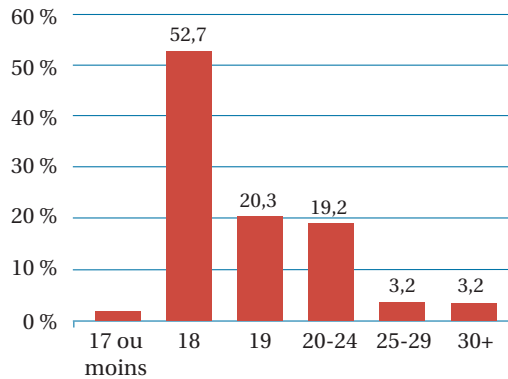
L'échantillon complet est constitué d'environ 62 % de femmes et d'environ 38 % d'hommes. Cette distribution correspond assez bien aux résultats des trois éditions précédentes du *SCU^{MC}* : 66 % de femmes et 34 % d'hommes en 2003, 61 % de femmes et 39 % d'hommes en 2002, et 65 % de femmes et 35 % d'hommes en 2001. Il y a 49 participants franco-phones, qui représentent 2 % de tout l'échantillon (comparativement à 3 % en 2002). La répartition entre les femmes et les hommes parmi les répondants de langue française (67 % de femmes et 33 % d'hommes) est relativement semblable à celle de tout l'échantillon. Voir le tableau 2.1 pour plus de détails.

Selon les statistiques du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO),

Tableau 2.1 – Sexe et langue des participants

		Langue principale des participants		
		Anglais	Français	Total
Femmes	Nombre	1 592	33	1 625
	% ligne	98 %	2 %	100 %
Hommes	Nombre	985	16	1 001
	% ligne	98 %	2 %	100 %
Total	Nombre	2 577	49	2 626
	% ligne	98 %	2 %	100 %

Figure 2.1a – Âge des candidats, 2004



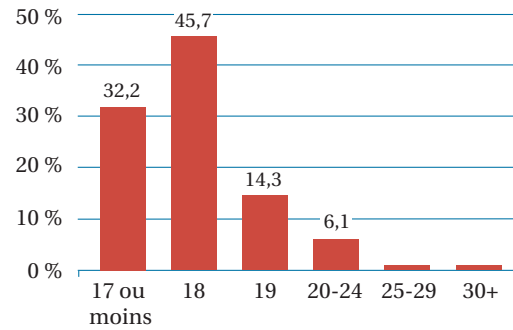
la répartition des femmes et des hommes dans l'échantillon du SCU^{MC} est assez semblable à celle de la population totale des candidats. Dans l'échantillon original de 10 000 candidats constitué en mai 2004, 57 % étaient des femmes, et 43 % des hommes.

Âge

Pour ce qui est de l'âge, le bassin de candidats de 2004 est très différent de celui de 2003 (figures 2.1a et 2.1b). En effet, bon nombre d'étudiants qui étaient en mesure d'effectuer une demande d'admission à l'université en 2003 l'ont retardée en vue d'éviter l'embouteillage aux admissions causé par la double cohorte. L'an dernier, 78 % des candidats étaient âgés de 18 ans ou moins, mais, cette année, seulement 54 % sont âgés de 18 ans ou moins. De même, 40 % des candidats de 2004 ont entre 19 et 24 ans, comparativement à seulement 20 % l'an dernier.

Encore une fois, les statistiques de la population fournies par le CDAUO révèlent que la répartition selon l'âge dans l'échantillon est très semblable à celle de l'ensemble des candidats (tableau 2.2).

Figure 2.1b – Âge des candidats, 2003



Structure familiale

On demandait aux répondants d'indiquer leur état matrimonial. Aucune surprise ici : 93 % sont célibataires, 3 % sont mariés, 1 % ont un conjoint en union libre, et 3 % ont indiqué autre chose.

Comme les années précédentes, nous avons également demandé aux répondants d'indiquer le nombre de personnes à leur charge. En 2004, 2 % des répondants ont indiqué avoir des enfants à charge, ce qui est près du taux de 3 % constaté en 2003. Comme on peut le voir au tableau 2.3, parmi les 64 répondants

Tableau 2.2 – Comparaison de la répartition selon l'âge

Groupe d'âge	SCU ^{MC} 2004	Ensemble de la population des candidats
17 ou moins	1,4 %	1,3 %
18	52,7 %	47,7 %
19	20,3 %	20,8 %
20-24	19,2 %	23,3 %
25-29	3,2 %	3,8 %
30 ou plus	3,2 %	3,2 %

Tableau 2.3 – Nombre d'enfants à charge

Âge		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valable	Pourcentage cumulatif
Valable	Un	30	1,1	46,9	46,9
	Deux	20	0,8	31,3	78,1
	Trois ou plus	14	0,5	21,9	100,0
	Total	64	2,4	100,0	
Non indiqué	Aucun	2 561	97,5		
Total		2 626	100,0		

ayant des enfants à charge, 47 % ont un enfant, 31 % ont deux enfants et 22 % ont plus de deux enfants. Environ 31 % des répondants ayant des enfants se sont dits monoparentaux.

Trois pour cent de tous les répondants ont déclaré avoir à leur charge un adulte, c'est-à-dire une personne qui compte sur leur soutien financier ou avec qui ils habitent.

Situation d'emploi

Les figures 2.2a et 2.2b montrent la situation d'emploi selon le sexe pour les candidats de 2003 et de 2004. Encore une fois, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi. Compte tenu de l'âge moyen plus élevé des candidats de 2004, la proportion de répondants qui travaillaient à plein temps en 2004 équivalant au double de celle déclarée en 2003.

Revenu du ménage

Pour les besoins du rapport, le revenu annuel total du ménage a été réparti en cinq tranches de revenu, plus la catégorie des « ne sais pas ». Les tranches sont les suivantes : moins de 29 999 \$, 30 000 \$ à 49 999 \$, 50 000 \$ à 89 999 \$, 90 000 \$ à 119 999 \$, et 120 000 \$ ou plus. Les tranches originales de revenu sont indiquées à l'annexe D.

La figure 2.3 montre que la plus forte proportion de répondants se trouve dans la tranche de revenu la plus faible (29 999 \$ par année ou moins). Les répondants dans la tranche de revenu de 50 000 \$ à 89 999 \$ suivent avec 20 %. Ceux dont le revenu s'élève à 90 000 \$ ou plus représentent 16 % de l'échantillon. Environ 21 % des répondants ont dit ne pas connaître le revenu de leur ménage.

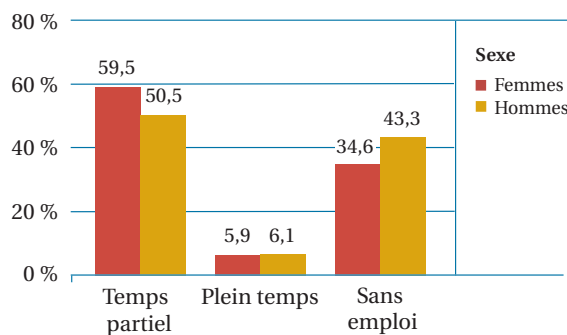
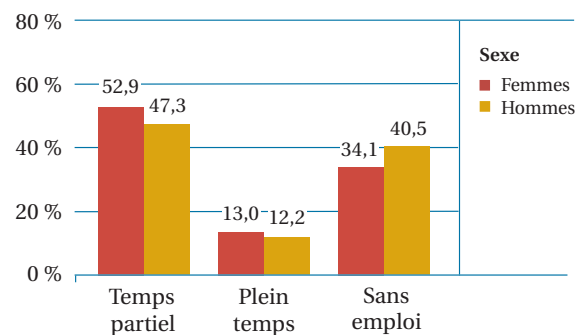
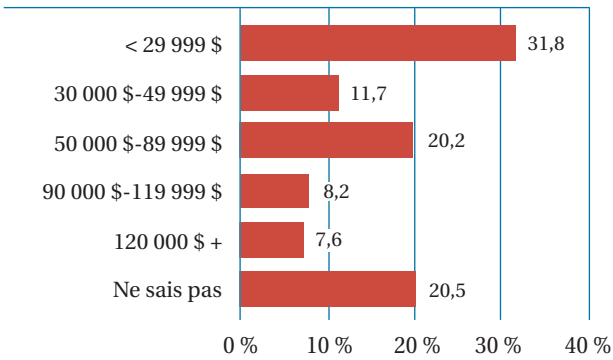
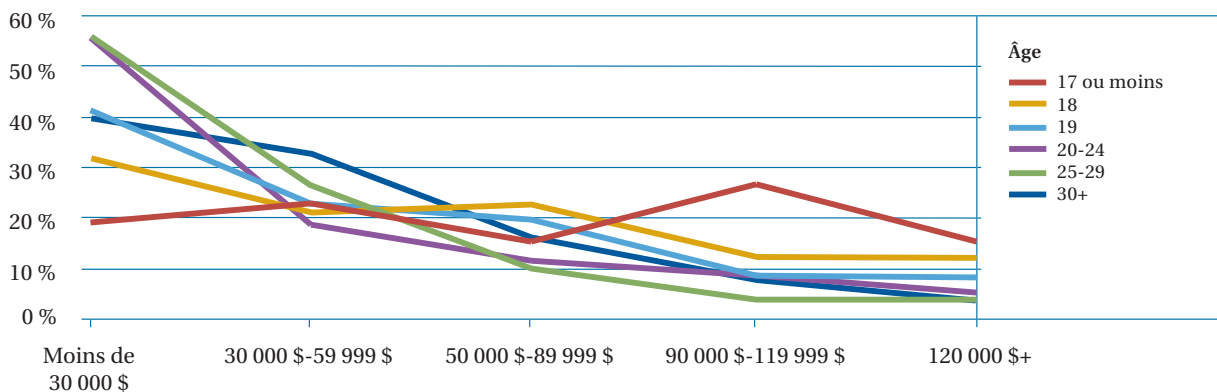
Figure 2.2a – Situation d'emploi selon le sexe, 2003**Figure 2.2b – Situation d'emploi selon le sexe, 2004**

Figure 2.3 – Revenu du ménage

Le tableau 2.4 illustre les tendances longitudinales du revenu total du ménage des candidats à l'université en Ontario. En 2004, il y a eu une forte augmentation de la proportion de répondants dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 20 000 \$, avec une baisse correspondante de la proportion des candidats dont le ménage gagne plus de 50 000 \$ par année. Cette évolution est largement attribuable à l'âge moyen plus avancé de l'échantillon de cette année, comparativement à l'an dernier (figure 2.4).

Tableau 2.4 – Revenu du ménage selon l'année du sondage

Tranche de revenu		2000	2001	2002	2003	2004
Faible	Moins de 20 000 \$	12 %	16 %	8 %	8 %	27 %
	20 000 \$-29 999 \$	6 %	6 %	6 %	6 %	5 %
Total partiel	Faible	18 %	22 %	14 %	14 %	32 %
Moyen / faible	30 000 \$-49 999 \$	14 %	13 %	13 %	13 %	11 %
Moyen	50 000 \$-89 999 \$	24 %	25 %	26 %	29 %	20 %
Moyen / élevé	90 000 \$-119 999 \$	11 %	11 %	12 %	14 %	8 %
Total partiel	Moyen	49 %	49 %	51 %	56 %	39 %
Élevé	> 120 000 \$	8 %	7 %	11 %	11 %	8 %
Total partiel	Élevé	8 %	8 %	11 %	11 %	8 %
	Ne sais pas	25 %	21 %	24 %	18 %	21 %
Total		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Figure 2.4 – Revenu du ménage selon l'âge

Questions relatives à l'égalité d'accès

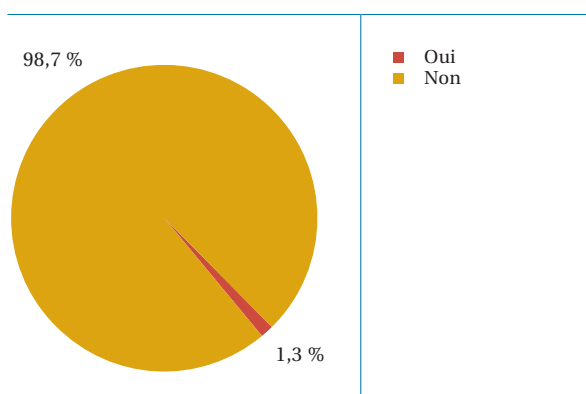
Afin d'obtenir plus de renseignements sur la représentation dans les études postsecondaires de certains groupes démographiques qui y sont sous-représentés depuis toujours, soit les autochtones, les personnes handicapées et les groupes de minorité visible, le Comité directeur du SCU^{MC} de 2002, qui comprenait des représentants du Comité permanent de la situation de la femme et du Comité permanent de l'équité en emploi et en éducation du Council of Ontario Universities (COU), avait formulé trois nouvelles questions pour le SCU^{MC} de 2002. Ces questions ont été utilisées dans tous les sondages qui ont suivi. Il faut signaler toutefois qu'une légère modification a été apportée dans l'instrument de 2004. Dans le passé, les candidats qui se déclaraient autochtones ou handicapés avaient la possibilité de préciser leur appartenance autochtone ou leur type de handicap. Comme le nombre de candidats dans ces groupes est généralement très faible et qu'une telle ventilation n'était pas nécessaire pour la clientèle de cette année, ces questions de suivi n'ont pas été posées dans le SCU^{MC} de 2004.

Appartenance autochtone

Comme l'an dernier, 1 % des répondants (35 sur 2 626) ont indiqué être autochtones (figure 2.5).

Le tableau 2.5 établit une comparaison longitudinale selon des variables démographiques importantes entre les répondants autochtones et

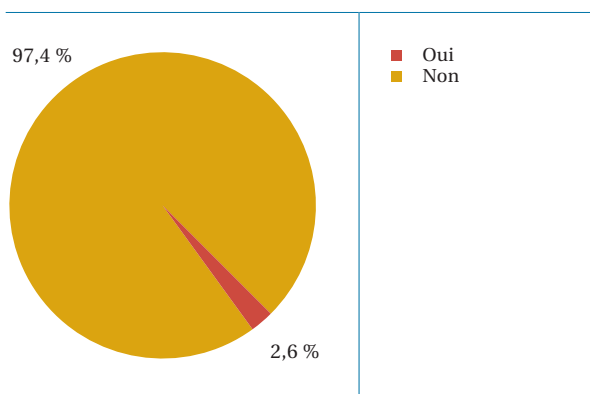
Figure 2.5 – Appartenance autochtone



non autochtones. Voir à l'annexe E les tableaux croisés complets de ces variables. Les notes moyennes des répondants autochtones s'améliorent constamment par rapport aux années précédentes; en 2004, les répondants autochtones et non autochtones se répartissaient de la même façon pour les notes moyennes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, il y a une plus forte proportion de ménages à faible revenu qui ont répondu au sondage cette année, ce qui explique probablement l'augmentation de la proportion de répondants autochtones dans les ménages qui gagnent moins de 50 000 \$ par année. Dans les deux sondages précédents (2003 et 2004), les candidats autochtones étaient plus susceptibles que les candidats non autochtones de provenir d'un ménage à faible revenu et moins susceptibles que les candidats non autochtones d'avoir un emploi à temps partiel.

Tableau 2.5 – Différences démographiques importantes selon l'année du sondage (autochtones et non-autochtones)

Variable démographique	Autochtones		Non-autochtones	
	2003 (N=77)	2004 (N=35)	2003 (N=5 273)	2004 (N=2 590)
Femmes	63 %	66 %	66 %	62 %
18 ans ou moins	68 %	37 %	78 %	54 %
Emploi à temps partiel	42 %	31 %	57 %	51 %
Notes moyennes 70 %-79 %	33 %	26 %	24 %	29 %
Notes moyennes 80 %-89 %	52 %	54 %	54 %	50 %
Notes moyennes 90 % et plus	8 %	14 %	19 %	17 %
Revenu du ménage inférieur à 50 000 \$ par année	40 %	57 %	27 %	43 %

Figure 2.6 – Handicap

Handicap

Comme le montre la figure 2.6, environ 3 % de tous les répondants ont indiqué avoir un handicap, ce qui est semblable aux résultats de 2003 (2 %) et de 2002 (3 %).

Le tableau 2.6 présente une comparaison longitudinale de variables démographiques importantes entre les candidats avec et sans handicap. Les résultats doivent être considérés avec prudence étant donné la petite taille de l'échantillon. Se reporter à l'annexe F pour des tableaux croisés complets de ces variables.

Le tableau 2.6 indique que les répondants qui ont un handicap sont un peu plus nombreux qu'en 2003

à déclarer des notes moyennes de 90 % ou plus. Malgré tout, les répondants sans handicap restent plus susceptibles que les personnes ayant un handicap de déclarer des notes moyennes supérieures à 80 %.

Appartenance à une minorité visible

Comme le montre la figure 2.7, 28 % des répondants (730 sur 2 626) ont déclaré appartenir à un groupe de minorité visible. Ce résultat est aussi semblable aux précédents : 28 % en 2003, et 33 % en 2002.

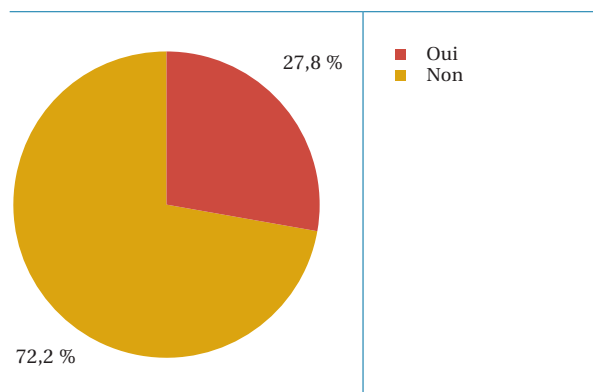
Sur ces 730 personnes :

- 224 (31 %) sont des Asiatiques du Sud (24 % en 2003)
- 44 (6 %) sont des Arabes ou des Asiatiques de l'Ouest (9 % en 2003)
- 20 (3 %) sont des Asiatiques du Sud-Est (5 % en 2003)
- 85 (12 %) sont des Noirs (10 % en 2003)
- 36 (5 %) sont des Coréens (5 % en 2003)
- 223 (31 %) sont des Chinois (36 % en 2003)
- 35 (5 %) sont des Philippins (4 % en 2003)
- 13 (2 %) sont des Japonais (1 % en 2003)
- 47 (7 %) appartiennent à une « autre minorité visible » (7 % en 2003)

Tableau 2.6 – Différences démographiques importantes selon l'année du sondage (handicap et absence de handicap)

Variable démographique	Handicap		Absence de handicap	
	2003 (N=118)	2004 (N=69)	2003 (N=5 246)	2004 (N=1 895)
Femmes	52 %	59 %	66 %	62 %
18 ans ou moins	72 %	41 %	78 %	54 %
Emploi à temps partiel	55 %	45 %	57 %	51 %
Notes moyennes inférieures à 70 %	2 %	3 %	3 %	5 %
Notes moyennes 70 %-79 %	40 %	38 %	24 %	28 %
Notes moyennes 80 %-89 %	50 %	36 %	55 %	57 %
Notes moyennes 90 % et plus	9 %	16 %	19 %	16 %
Revenu du ménage inférieur à 50 000 \$ par année	19 %	41 %	28 %	44 %

Figure 2.7 – Appartenance à une minorité visible



Le tableau 2.7 présente une comparaison longitudinale selon des variables démographiques importantes entre les répondants appartenant à une minorité visible et les autres. En général, les répondants appartenant à un groupe de minorité visible sont moins nombreux que les autres répondants à avoir un emploi à temps partiel et un revenu annuel du ménage supérieur à 50 000 \$. Se reporter à l'annexe G pour des tableaux croisés complets de ces variables.

Profil de scolarité

Les caractéristiques des candidats en matière de scolarité portent sur les points suivants :

- Situation scolaire des candidats
- Notes moyennes
- Âge auquel a été prise la décision de fréquenter l'université
- Année scolaire pendant laquelle l'université de premier choix a été retenue

Situation scolaire des candidats

Le tableau 2.8 montre la situation scolaire des candidats au moment où ils ont répondu au sondage. Bien sûr, le nombre d'élèves d'école secondaire qui ont effectué leur demande d'admission à l'université a diminué en raison de la double cohorte en 2003. C'est pourquoi la proportion d'anciens élèves d'école secondaire et d'étudiants qui ont suivi le programme de passage à l'université est relativement plus élevée en 2004. La vaste majorité des candidats (69 %) est toutefois encore composée d'élèves d'école secondaire.

Tableau 2.7 – Différences démographiques importantes selon l'année du sondage (appartenance à une minorité visible ou non)

Variable démographique	Appartenance à une minorité visible		Non-appartenance à une minorité visible	
	2003 (N=1 524)	2004 (N=730)	2003 (N=3 827)	2004 (N=1 895)
Femmes	60 %	54 %	68 %	65 %
18 ans ou moins	74 %	37 %	79 %	54 %
Emploi à temps partiel	39 %	36 %	64 %	56 %
Notes moyennes inférieures à 70 %	3 %	7 %	2 %	4 %
Notes moyennes 70 %-79 %	24 %	29 %	25 %	29 %
Notes moyennes 80 %-89 %	52 %	48 %	55 %	51 %
Notes moyennes 90 % et plus	20 %	17 %	18 %	16 %
Revenu du ménage inférieur à 50 000 \$ par année	44 %	50 %	21 %	41 %

Tableau 2.8 – Situation scolaire des candidats

Situation actuelle	Proportion de l'échantillon (2003)	Proportion de l'échantillon (2004)
Élève d'école secondaire	89 %	69 %
Étudiant d'un collège d'art et de technologie appliquée	2 %	5 %
Étudiant d'un cégep	1 %	1 %
Étudiant d'un programme de passage à l'université	1 %	8 %
Ancien élève d'école secondaire	4 %	10 %
Autres	4 %	6 %

Tableau 2.9 – Notes moyennes les plus récentes selon l'année du sondage

Notes moyennes	Proportion de l'échantillon				
	2004	2003	2002	2001	2000
< 65 %	0,7 %	0,5 %	1,2 %		
65 %-69 %	3,0 %	1,4 %	3,0 %		
70 %-74 %	11,0 %	7,6 %	10,1 %		
< 75 %	14,7 %	9,5 %	14,3 %	12,9 %	15,0 %
75 %-79 %	17,4 %	16,3 %	17,8 %	18,0 %	17,3 %
80 %-84 %	26,8 %	29,6 %	27,6 %	27,5 %	29,3 %
85 %-89 %	23,5 %	25,7 %	23,1 %	23,1 %	22,3 %
90 %+	16,4 %	19,1 %	17,2 %	18,5 %	16,2 %
90 %-94 %	13,9 %	15,8 %	14,1 %	15,6 %	
95 %+	2,6 %	3,3 %	3,1 %	2,9 %	

Notes moyennes les plus récentes

Le tableau 2.9 illustre les notes moyennes déclarées par les répondants de 2000 à 2004. La ventilation des notes moyennes est généralement constante, sauf pour 2003, année où les moyennes étaient légèrement plus élevées. Cette différence reflète les exigences des universités : en réaction à la double cohorte, les universités ont relevé temporairement leurs seuils moyens en 2003.

Si l'on examine les notes moyennes selon le sexe, on constate qu'une tendance à long terme se maintient, c'est-à-dire que les femmes ont des notes moyennes légèrement plus élevées que les hommes (figure 2.8). Si l'on examine les notes moyennes de façon longitudinale selon le sexe (tableau 2.10), on

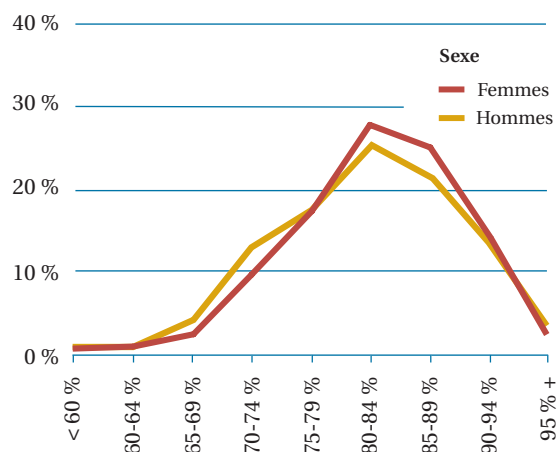
Figure 2.8 – Notes moyennes les plus récentes selon le sexe

Tableau 2.10 – Notes moyennes selon le sexe et l'année du sondage

	Notes moyennes					
	<75 %	75 %-79 %	80 %-84 %	85 %-89 %	90 %-94 %	95 % +
Hommes	Proportion de répondants					
2004	19,0 %	17,6 %	25,4 %	21,3 %	13,6 %	3,2 %
2003	12,2 %	16,9 %	28,9 %	22,6 %	15,7 %	3,6 %
2002	16,1 %	17,4 %	25,1 %	22,8 %	14,7 %	3,9 %
2001	14,5 %	17,3 %	25,6 %	21,1 %	17,6 %	4,0 %
Femmes	Proportion de répondants					
2004	13,6 %	17,4 %	27,7 %	24,9 %	14,2 %	2,3 %
2003	9,6 %	16,6 %	30,1 %	25,6 %	15,1 %	3,0 %
2002	13,2 %	17,9 %	29,2 %	23,3 %	13,7 %	2,6 %
2001	12,0 %	18,1 %	28,6 %	24,5 %	14,6 %	2,2 %

constate que les hommes ont des notes de moins en moins élevées depuis 2001. Les notes moyennes des femmes sont par ailleurs assez constantes au fil des années.

La figure 2.9 indique que les notes moyennes des candidats à l'université augmentent avec le revenu du ménage; c'est une relation plus manifeste cette année

que par le passé. Toutefois, étant donné la plus forte proportion de candidats plus âgés cette année et le lien entre le faible revenu du ménage et l'augmentation de l'âge, cette tendance s'explique probablement par le fait que des candidats plus âgés ayant des notes moyennes inférieures effectuent leur demande d'admission à l'université à un âge plus avancé (figure 2.10).

Figure 2.9 – Notes moyennes selon le revenu

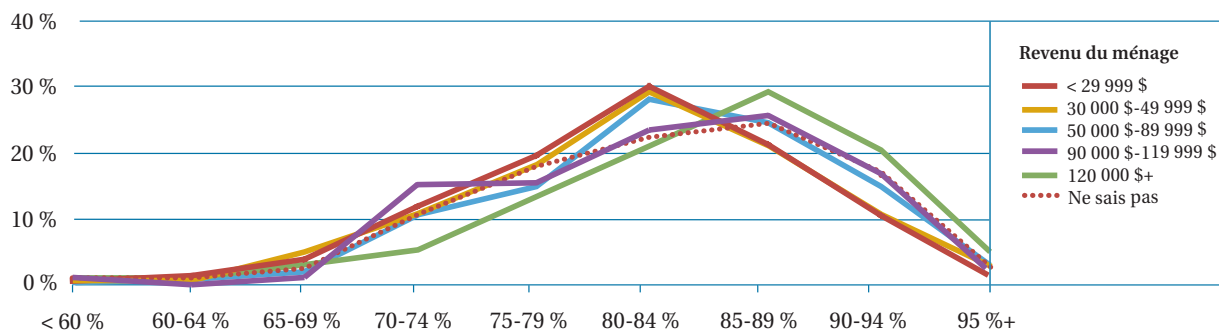
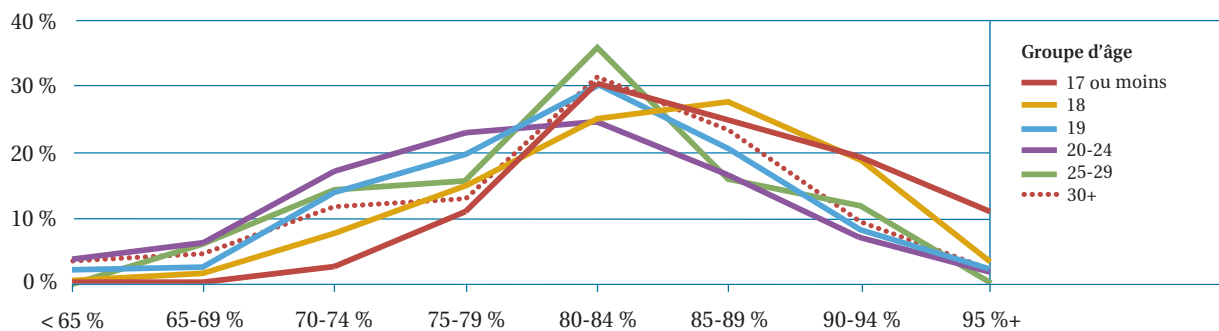


Figure 2.10 – Notes moyennes selon l'âge



Âge auquel les candidats ont décidé de fréquenter l'université

À la question 3, on a demandé aux répondants d'indiquer à quel âge ils avaient décidé de fréquenter l'université. Compte tenu des résultats précédents, un candidat sur trois avait décidé de fréquenter l'université avant d'avoir 10 ans. Bien sûr, étant donné que les candidats de cette année sont plus

âgés, la proportion qui ont pris leur décision entre 10 et 14 ans est légèrement inférieure que par le passé, tandis que la proportion de ceux qui ont pris leur décision après 20 ans est légèrement supérieure (figures 2.11a et 2.11b).

Les femmes sont encore plus susceptibles que les hommes de décider de fréquenter l'université lorsqu'elles sont jeunes (figures 2.12a et 2.12b).

Figure 2.11a – Âge de la décision de fréquenter l'université, 2004

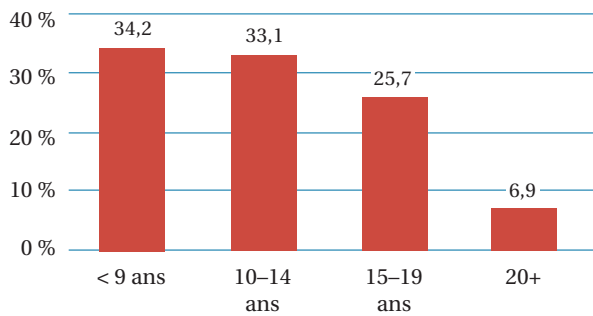


Figure 2.11b – Âge de la décision de fréquenter l'université selon le sexe, 2004

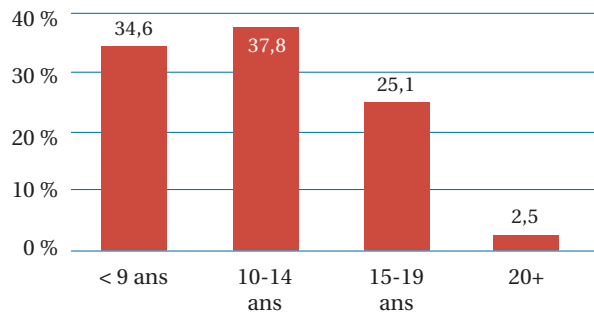


Figure 2.12a – Âge de la décision de fréquenter l'université, 2003

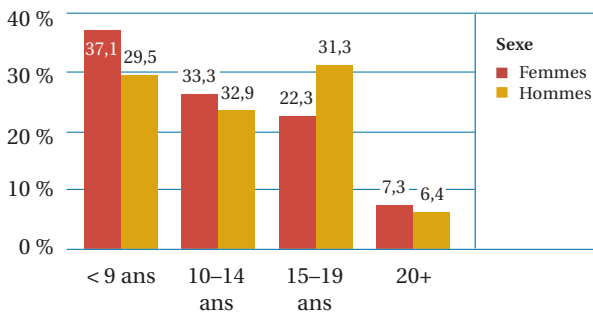
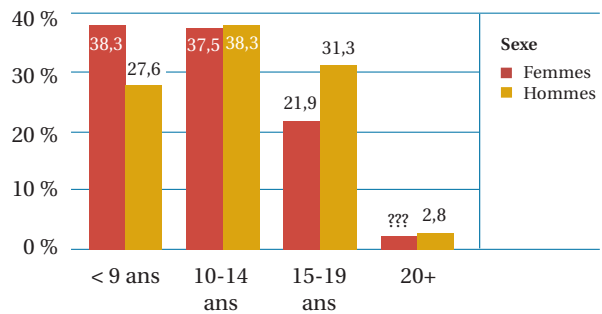


Figure 2.12b – Âge de la décision de fréquenter l'université selon le sexe, 2003



Comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes candidats ont généralement des notes plus élevées et proviennent d'un ménage ayant un revenu plus élevé. C'est pourquoi les étudiants ayant des

notes moyennes élevées et ceux qui proviennent de ménages à revenu élevé décident plus jeunes de fréquenter l'université (figures 2.13a, 2.13b, 2.14a et 2.14b) que les autres candidats.

Figure 2.13a – Âge de la décision de fréquenter l'université selon les notes, 2003

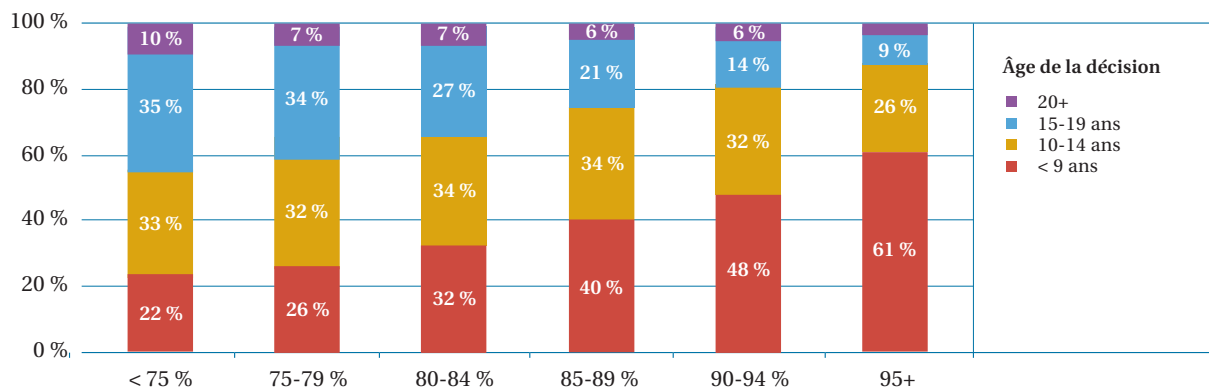


Figure 2.13b – Âge de la décision de fréquenter l'université selon les notes, 2004

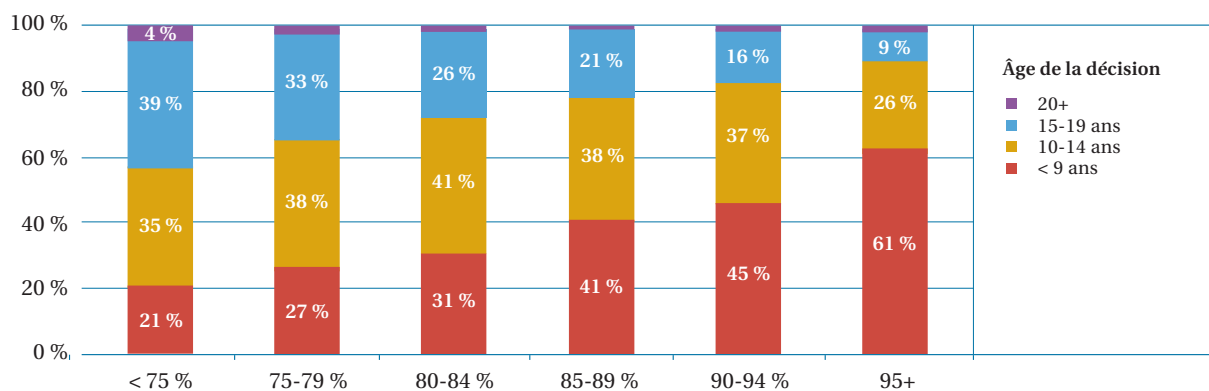


Figure 2.14a – Âge de la décision de fréquenter l'université selon le revenu du ménage, 2003

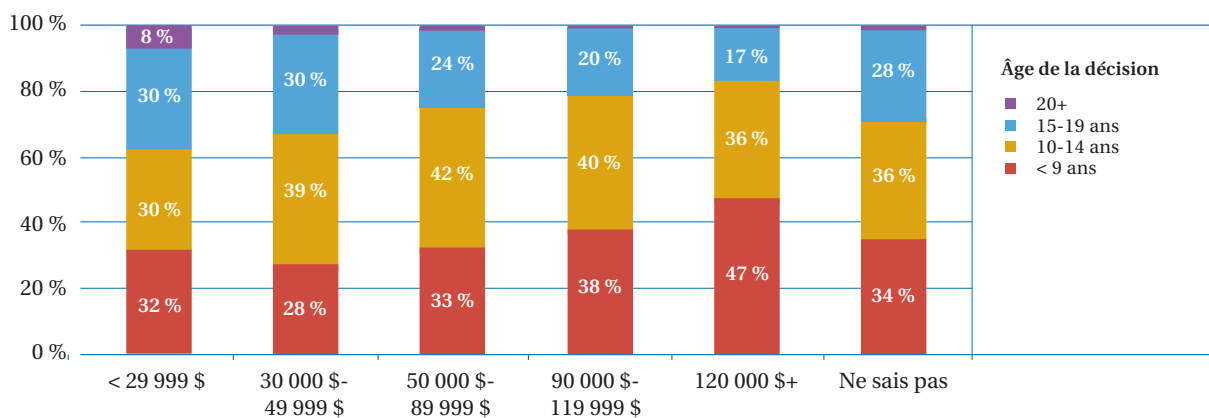
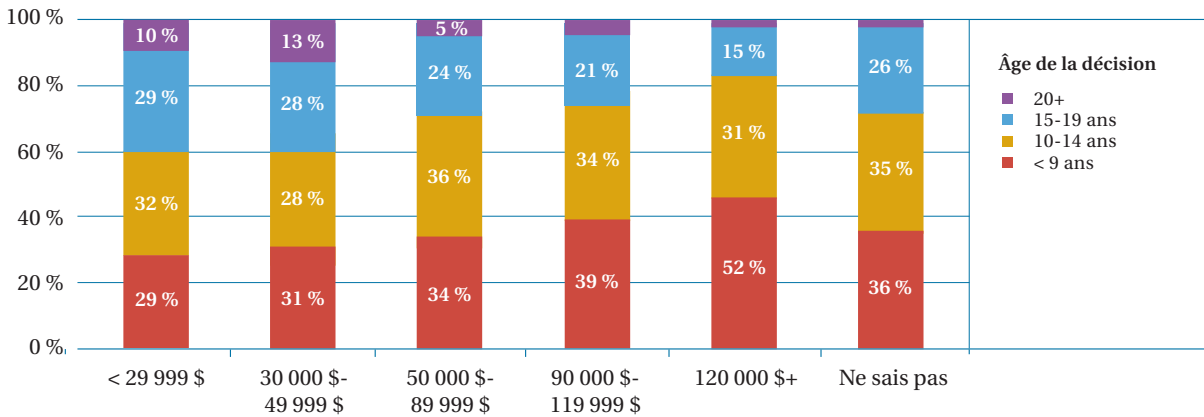


Figure 2.14b – Âge de la décision de fréquenter l’université selon le revenu du ménage, 2004



Année où les candidats ont décidé de fréquenter leur université de premier choix

On a demandé aux répondants d’indiquer en quelle année ils avaient choisi une université en particulier. La réduction à quatre ans du programme d’études secondaires en Ontario ne semble pas avoir eu beaucoup d’effet sur le moment de cette décision. C’est donc que la majorité des candidats attendent leur dernière année d’école secondaire pour choisir une université en particulier.

Si on effectue une analyse selon l’âge, on constate qu’environ 10 % des candidats de 19 ans ont décidé après l’école secondaire à quelle université ils voulaient s’inscrire de préférence, mais que la plupart (80 %) l’ont fait plus jeunes, pendant qu’ils étaient à l’école secondaire; beaucoup ont probablement retardé leur demande d’admission à l’université en raison de la double cohorte. L’analyse selon les notes moyennes nous apprend qu’il y a peu de variations en cette matière.

Figure 2.15a – Moment où les candidats ont décidé de leur université de premier choix, 2003

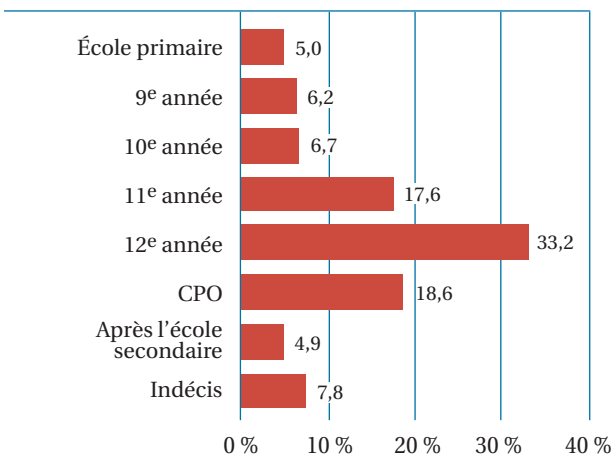


Figure 2.15b – Moment où les candidats ont décidé de leur université de premier choix, 2004

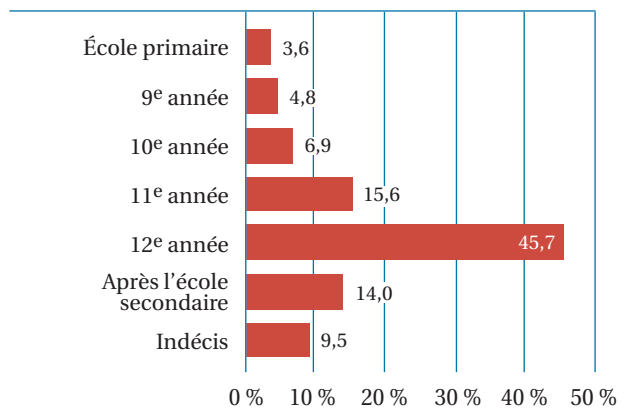


Figure 2.16a – Moment où les candidats ont décidé de leur université de premier choix selon l'âge

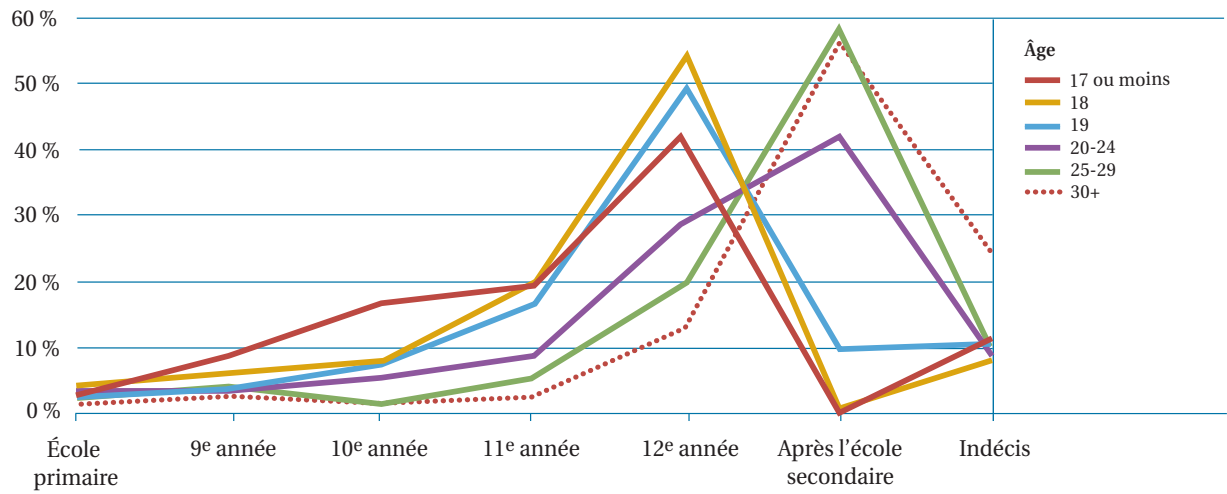
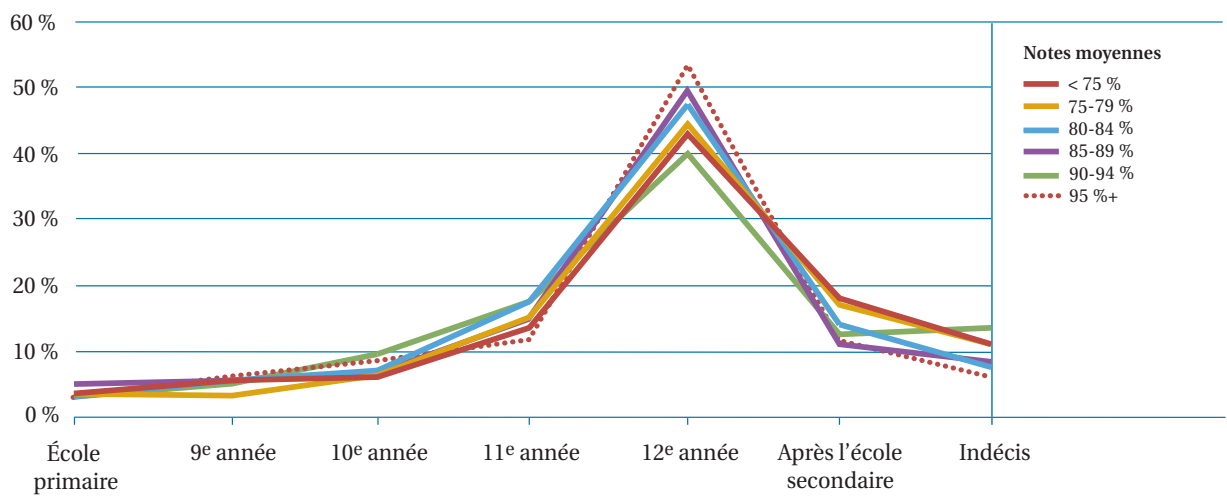


Figure 2.16b – Moment où les candidats ont décidé de leur université de premier choix selon les notes moyennes



Financement des études universitaires

Nous faisons état dans la présente partie des résultats liés aux questions du sondage relatives au financement. Pour l'édition 2004 du *SCU^{MC}*, il s'agit des questions 22 à 37 (voir l'annexe A). Certaines données longitudinales sont indiquées s'il y a lieu. Les résultats sont présentés sous les rubriques suivantes :

- Information sur les prêts et le financement
- Influence de la situation financière sur le choix d'une université
- Économies pour les études universitaires
- Sources de financement pour la première année d'université

Information sur les prêts et le financement

Nous examinons ci-après quatre points importants : la connaissance des programmes d'aide financière par les candidats, l'utilité de l'information sur les coûts et le financement, la nécessité d'une meilleure information financière et les moyens préférés pour obtenir l'information financière.

Connaissance des programmes d'aide financière

Sur une échelle de 4 points (1 = « pas du tout », 2 = « très peu », 3 = « un peu » et 4 = « beaucoup »), nous avons demandé aux répondants dans quelle mesure ils connaissent les divers programmes provinciaux et nationaux offrant des prêts, des subventions, des bourses et des bourses de mérite. Il s'agit aussi des bourses et des bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM).

Depuis toujours, le *SCU^{MC}* constate que les répondants connaissent assez peu les programmes d'aide financière, et 2004 ne fait pas exception à la règle. La figure 3.1 indique que plus de 50 % des candidats ont « très peu » ou « pas du tout » de connaissance des programmes d'aide financière offerts. Dans l'ensemble, la connaissance des programmes provinciaux de prêts et de bourses est la plus élevée, suivie par la connaissance des programmes de prêts fédéraux : environ 40 % des candidats ont une certaine connaissance (« un peu ») de ces programmes, et environ un sur 10 les connaît « beaucoup ». Les candidats ont généralement une aussi bonne connaissance (« beaucoup »)

Figure 3.1 – Connaissance des programmes d'aide financière aux études

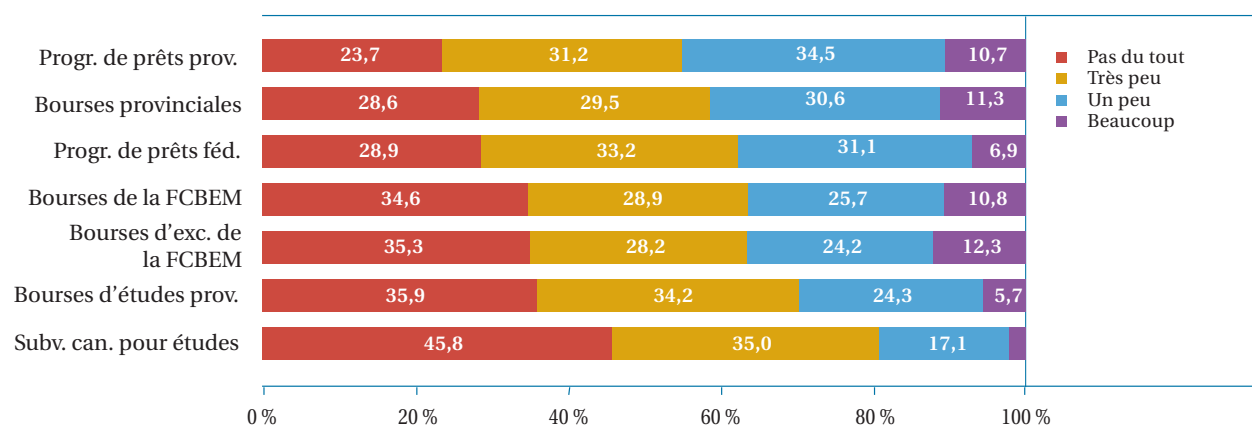


Figure 3.2b – Connaissance des programmes d’aide financière par les étudiants selon le revenu

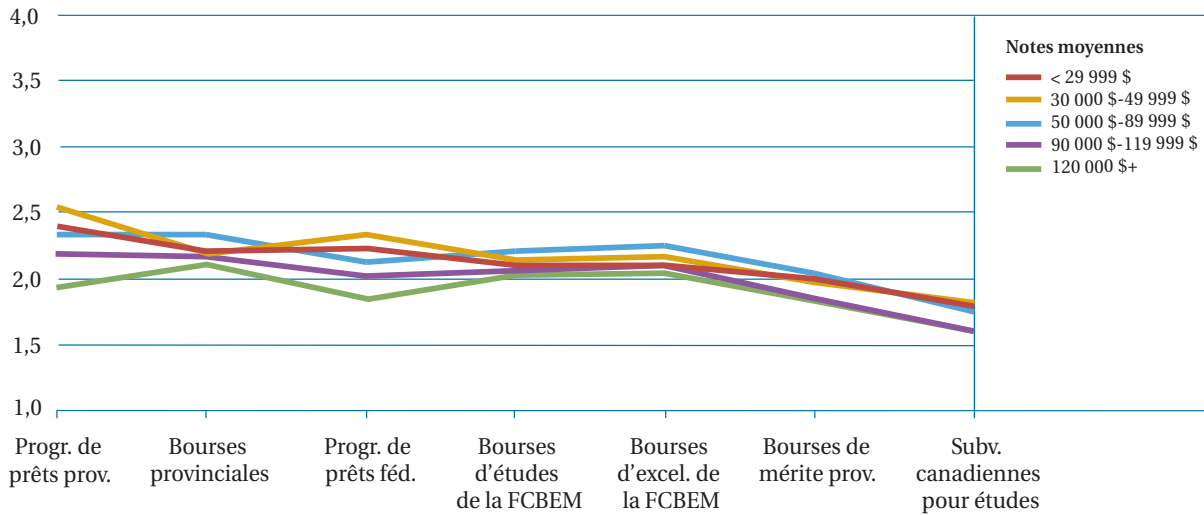
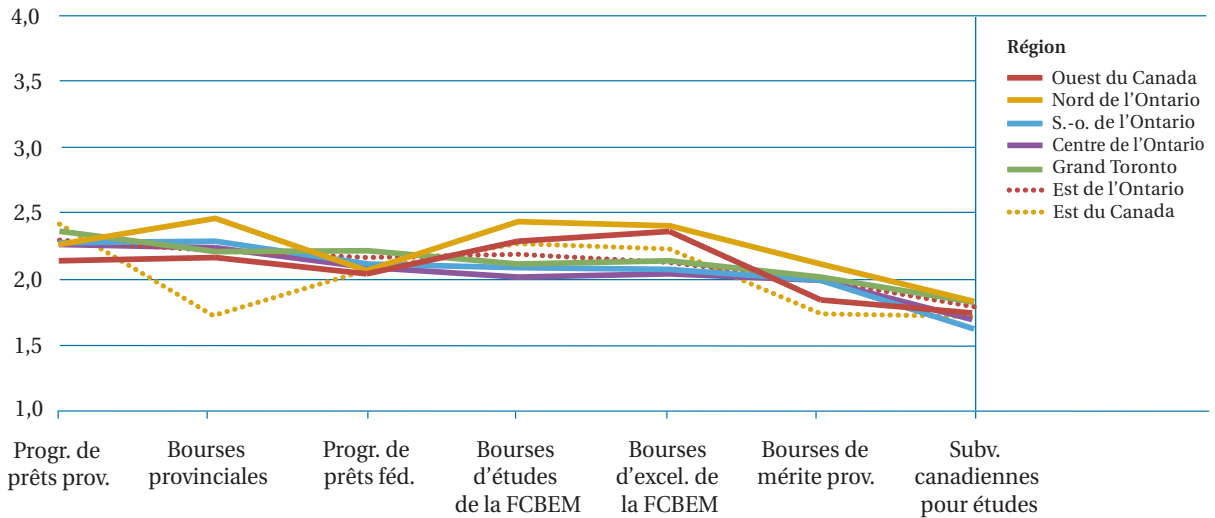


Figure 3.2c – Connaissance des programmes d’aide financière par les étudiants selon la région



Si on analyse la connaissance des programmes d’aide financière selon la région, on constate que les candidats du nord de l’Ontario connaissent généralement mieux les programmes provinciaux et ceux de la Fondation canadienne des bourses d’études du millénaire que les candidats du reste du Canada. Les répondants de l’est du Canada connaissent beaucoup moins les programmes provinciaux de bourses.

Étant donné que le revenu du ménage des candidats plus âgés est généralement faible, il n’est

pas étonnant de constater que la connaissance moyenne des programmes de bourses augmente avec l’âge. C’est le contraire au sujet des sources de financement autres que les prêts, mais la connaissance des programmes de bourses et de bourses de mérite des provinces et de la Fondation canadienne des bourses d’études du millénaire diminue généralement avec l’âge. On trouvera à l’annexe H des tableaux croisés de ces données.

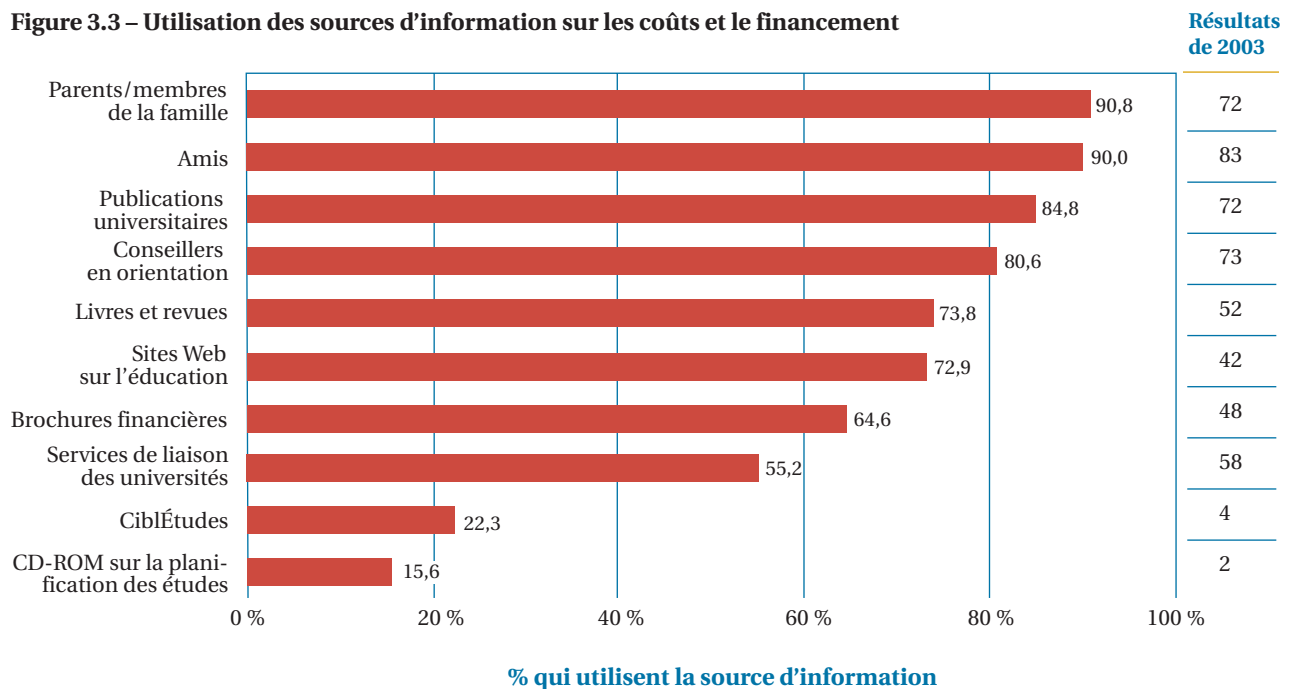
Sources d'information sur les coûts et le financement

On a demandé aux répondants d'indiquer quelles sources d'information ils utilisent pour se renseigner sur les coûts des études universitaires et sur les possibilités de financement, et ensuite d'évaluer l'utilité des sources qu'ils ont utilisées.

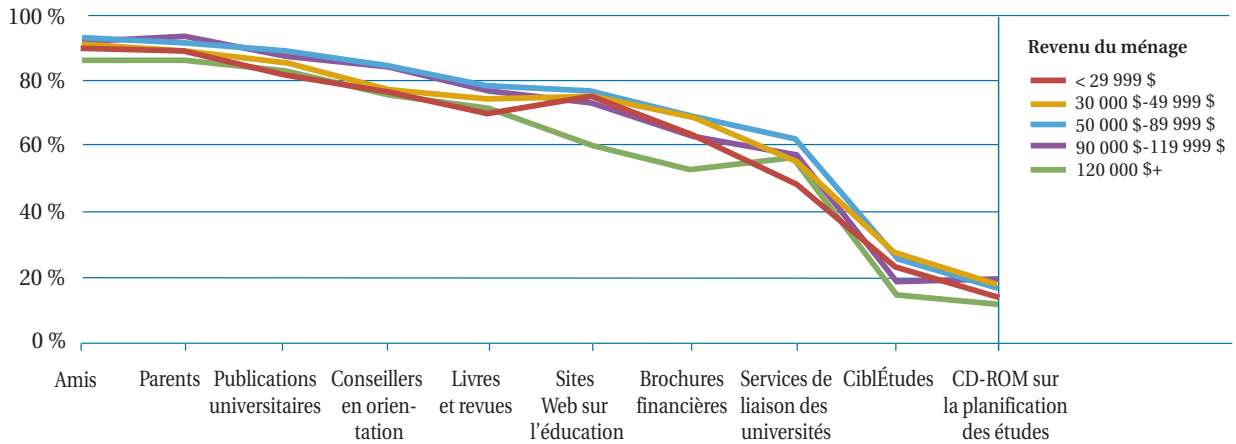
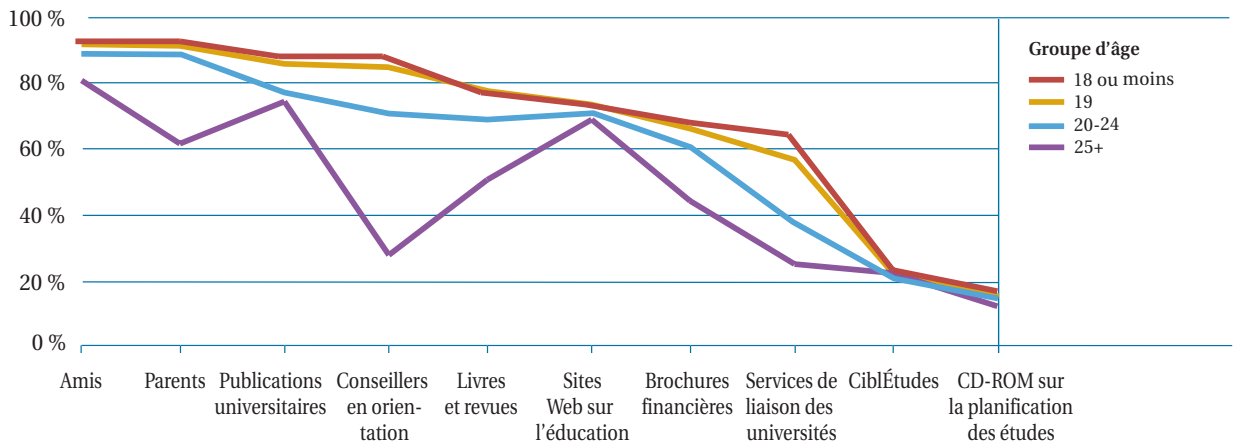
De nombreuses sources ont été utilisées par la très grande majorité de l'échantillon : 90 % ont abordé la question avec des amis et leurs parents, ou des membres de leur famille; plus de 80 % ont lu les publications des universités ou ont parlé à un conseiller en orientation; environ les trois quarts ont consulté des livres et des revues, des sites Web sur l'éducation, ou des brochures et des publications de nature financière. Plus de la moitié des candidats ont obtenu des renseignements au sujet des coûts et du financement des études supérieures à l'occasion d'un exposé par un agent de liaison. Enfin, seulement un candidat sur cinq a consulté le site Web CiblÉtudes.

Il est important de signaler que beaucoup de ces résultats sont de 10 à 20 points plus élevés que ceux des éditions antérieures sur papier du SCU^{MC}. Malgré cette anomalie, on peut considérer que les résultats de cette année sont exacts pour plusieurs raisons. En premier lieu, dans la version en ligne, on a utilisé une méthode programmée (instructions « passez à ») qui faisait en sorte que les répondants devaient indiquer s'ils avaient ou non utilisé une source d'information avant d'évaluer son utilité. Dans le sondage en version papier, les répondants ne suivaient pas toujours exactement les instructions, de sorte qu'ils répondaient parfois à la question sur l'utilité avant d'indiquer en premier lieu s'ils avaient utilisé la source en question². En deuxième lieu, même si on peut supposer que les personnes qui répondent à un sondage en ligne sont plus susceptibles d'utiliser des sources d'information en ligne, 98 % des candidats sont maintenant branchés; en outre, l'augmentation a été observée dans tous les cas, même pour les sources d'information en version papier ou en personne. En troisième lieu, le taux de réponse est le

Figure 3.3 – Utilisation des sources d'information sur les coûts et le financement



2. De telles réponses sont ambiguës : si le répondant choisit « pas du tout utile », c'est peut-être parce qu'il n'a pas utilisé le service, ou qu'il l'a utilisé, mais qu'il ne l'a pas trouvé utile. Il est impossible de savoir ce qui est exact, mais, pour les besoins de l'analyse, dans les sondages antérieurs, nous supposons que le candidat n'avait tout simplement pas utilisé la source. Dans l'instrument de cette année, on éliminait toute ambiguïté.

Figure 3.4a – Utilisation des sources d'information sur les coûts et le financement selon le revenu**Figure 3.4b – Utilisation des sources d'information sur les coûts et le financement selon l'âge**

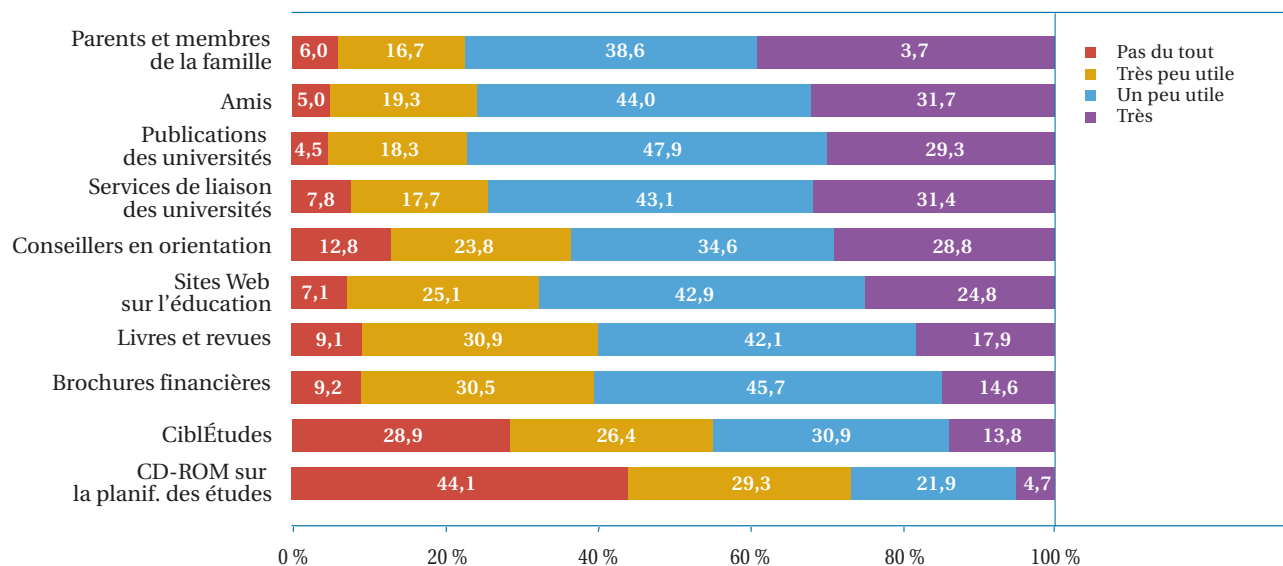
même que dans les années antérieures, de sorte qu'il n'y a pas de raison de penser que l'échantillon n'est pas représentatif de la population des candidats cette année.

Si on procède à une analyse selon les variables démographiques, on constate les points suivants (pour plus de détails, voir à l'annexe H) :

- Les candidats du **groupe de revenu le plus élevé** utilisent moins généralement les sites Web relatifs à l'éducation et les brochures financières (figure 3.4a).
- En général, plus on avance en âge, moins on utilise toutes les sources, et ce, dans une forte mesure, sauf dans le cas des sites Web relatifs à l'éducation, du site Web CiblÉtudes et des CD-ROM sur la planification des études (figure 3.4b).

- Le niveau d'utilisation ne varie pas beaucoup selon **les notes moyennes**; toutefois, les publications des universités et les sites Web relatifs à l'éducation sont un peu plus utilisés à mesure que les notes moyennes augmentent.
- Les candidats **autochtones** utilisent beaucoup moins les brochures et les publications financières.
- Les candidats **francophones** utilisent généralement beaucoup plus toutes les sources d'information sauf les conseillers en orientation.

Pour ce qui est de mesurer l'utilité des sources d'information, nous avons utilisé encore une fois une échelle de 4 points : 1 (« pas du tout »), 2 (« très peu utile »), 3 (« quelque peu utile ») ou 4 (« très utile »). Comme le montre la figure 3.5, les parents et les membres de

Figure 3.5 – Utilité moyenne des sources d'information sur les coûts et le financement

la famille, les amis, les publications des universités et les exposés par les agents de liaison sont les sources d'information les plus utiles. Environ les trois quarts des candidats ont indiqué que ces quatre sources sont « quelque peu » ou « très utiles ». Plus de la moitié des candidats considèrent que les conseillers en orientation, les sites Web sur l'éducation, les livres et les revues, ainsi que les brochures et les publications financières sont « quelque peu » ou « très » utiles.

On trouvera au tableau 3.2 l'évaluation moyenne de l'utilité de toutes les sources d'information pour les années 2000 à 2004, selon l'échelle en 4 points

susmentionnée. La plupart des évaluations se situent dans la fourchette « quelque peu utile » (soit 2,50 à 4,49). L'évaluation moyenne pour toutes les sources, sauf les amis, a beaucoup diminué depuis 2003, mais elle est généralement semblable à celle de 2002. Les sources d'information sur les coûts et le financement qui ont diminué le plus depuis 2003 en termes d'utilité moyenne sont les CD-ROM sur la planification des études, le site Web CiblÉtudes, les brochures financières, les publications, ainsi que les livres et les revues.

Tableau 3.2 – Évaluation moyenne de l'utilité des sources d'information selon l'année du sondage

Sources d'information	Évaluation moyenne (1-4)				
	2000	2001	2002	2003	2004
Parents/famille	3,11	3,09	3,11	3,23	3,10
Amis	2,73	2,91	2,90	2,89	3,03
Publications des universités	3,04	3,07	3,05	3,25	3,02
Services de liaison des universités	2,75	2,79	2,91	3,24	2,98
Conseillers en orientation	2,51	2,63	2,79	2,97	2,79
Sites Web sur l'éducation	2,58	2,87	2,67	3,01	2,85
Livres et revues	2,68	2,69	2,77	3,01	2,69
Brochures et publications financières	2,42	2,35	2,86	3,09	2,66
Site Web CiblÉtudes	2,63	2,69	1,79	2,86	2,30
CD-ROM sur la planification des études	s.o.	1,45	1,53	2,57	1,87

Il n'est pas étonnant que les candidats plus âgés trouvent que les conseillers en orientation et les services de liaison des universités sont moins utiles par rapport aux jeunes candidats puisque ces sources sont offertes principalement aux élèves d'école secondaire. Toutefois, les candidats plus âgés (soit ceux qui ont 25 ans et plus) jugent aussi généralement que les publications des universités, ainsi que les livres et les revues en général, sont moins utiles (figure 3.6a).

Les candidats francophones ont jugé plus utiles que les candidats anglophones les services de liaison, les sites Web sur l'éducation et les brochures financières; par ailleurs, ils trouvent moins utiles en moyenne, comparativement aux candidats anglophones, les conseillers en orientation à l'école secondaire, les livres et les revues, et les CD-ROM de planification des études, comme l'illustre la figure 3.6b. (Il faut se rappeler toutefois qu'il y a seulement 49 candidats francophones dans l'échantillon.)

Figure 3.6a – Utilité moyenne des sources d'information sur les coûts et le financement selon l'âge

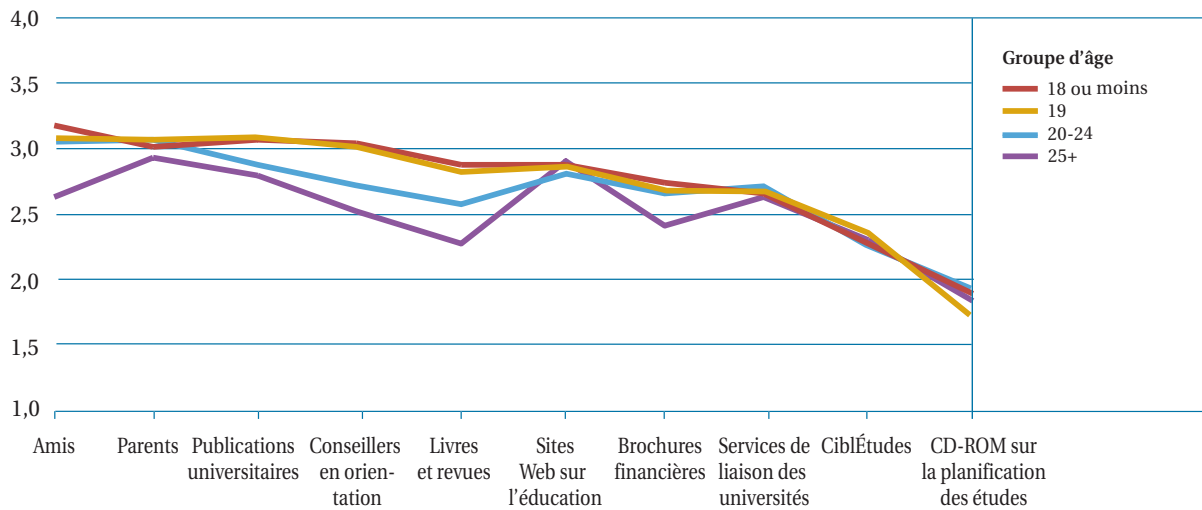


Figure 3.6b – Utilité moyenne des sources d'information sur les coûts et le financement selon la langue

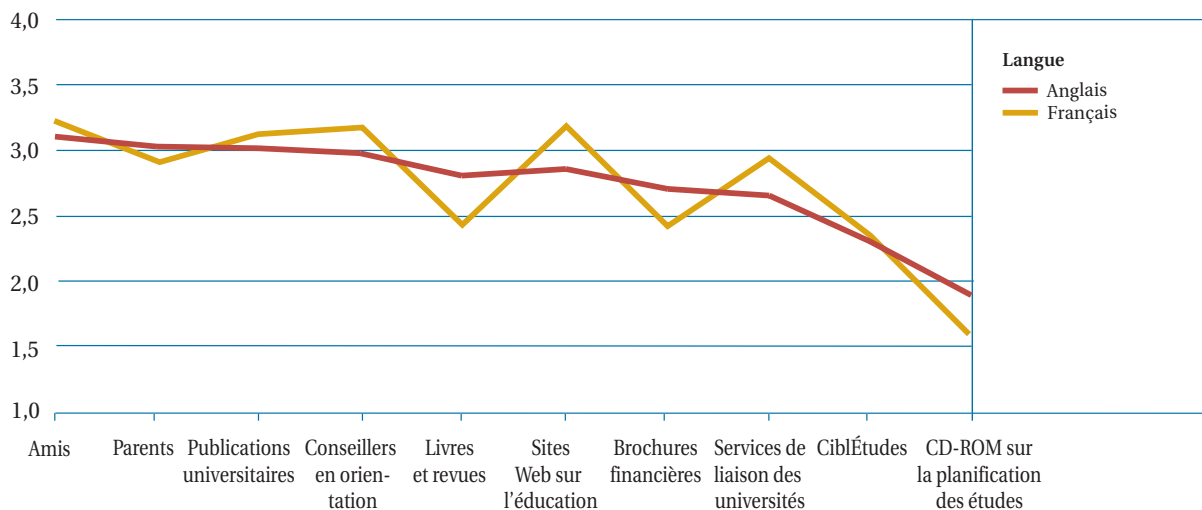
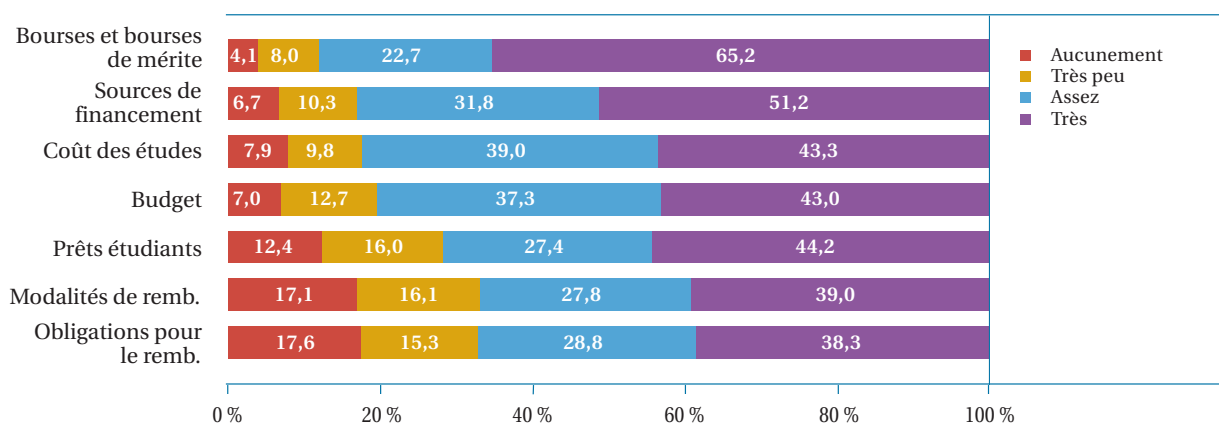


Figure 3.7 – Désir d'obtenir plus d'information financière

Le revenu du ménage et les notes moyennes semblent avoir peu d'effet sur l'évaluation de l'utilité. Les répondants qui ont un handicap et les répondants autochtones jugent que les exposés par les services de liaison sont moins utiles par rapport à l'ensemble des candidats. Les candidats autochtones considèrent également que les conseillers en orientation sont moins utiles en moyenne. Pour plus de détails, on se reportera à l'annexe H, en tenant compte du faible échantillon de ces sous-groupes.

Nécessité d'une meilleure information financière

On a demandé aux répondants dans quelle mesure ils souhaiteraient recevoir plus d'information sur les finances et sur le financement des études, selon la même échelle en quatre points décrite précédemment. Comme l'illustre la figure 3.7, entre un et deux tiers des candidats souhaitent « beaucoup » recevoir plus d'information financière, tous genres

confondus. Il n'est pas étonnant de constater que l'information concernant les sources de financement autres que les prêts, c'est-à-dire les bourses et les bourses de mérite, ou les sources de financement en général, soit le plus fréquemment considérée comme « beaucoup » souhaitable. L'information au sujet des coûts des études et des moyens d'y faire face par l'établissement d'un budget est jugée « quelque peu » ou « beaucoup » souhaitable par plus de 80 % des candidats, tandis que l'information sur les trois autres possibilités (programmes de prêts étudiants, modalités de remboursement des prêts et obligations pour le remboursement des prêts) est jugée « quelque peu » ou « beaucoup » souhaitable par environ les deux tiers des participants. Ces résultats sont comparables aux résultats des sondages antérieurs, bien que le désir d'obtenir de l'information supplémentaire soit légèrement plus faible qu'en 2004 pour tous les sujets sauf les modalités de demande de bourses et de bourses de mérite (tableau 3.3).

Tableau 3.3 – Désir d'obtenir plus d'information financière selon l'année du sondage

Type d'information financière	Importance du désir (évaluation moyenne, 1-4)				
	2000	2001	2002	2003	2004
Demande de bourses/de bourses de mérite	3,54	3,51	3,50	3,49	3,49
Sources de financement des études	s.o.	s.o.	3,36	3,29	3,27
Coûts des études	s.o.	s.o.	3,32	3,30	3,18
Établissement d'un budget pour l'université	3,16	3,18	3,32	3,27	3,16
Programmes de prêts étudiants	3,26	3,25	3,20	3,14	3,03
Modalités de remboursement des prêts	3,06	3,00	3,04	2,97	2,89
Obligations pour le remboursement des prêts	3,06	2,99	3,02	2,94	2,88

Plus le revenu du ménage augmente, moins on souhaite obtenir plus d'information financière, mais seulement lorsque le revenu annuel du ménage dépasse 90 000 \$. L'effet du revenu est moins prononcé sur le désir d'en savoir davantage au sujet de l'établissement d'un budget et des modalités de demande de bourses (figure 3.8a). Bien sûr, le désir d'en savoir davantage au sujet des bourses est plus important à mesure que les notes moyennes

augmentent. Par ailleurs, plus les notes moyennes augmentent, moins on souhaite obtenir de l'information supplémentaire au sujet des prêts (figure 3.8b).

Les francophones et les candidats qui ont déclaré appartenir à une minorité visible souhaitent beaucoup plus que la moyenne obtenir de l'information sur les finances et sur le financement en général (voir l'annexe H).

Figure 3.8a – Désir d'obtenir plus d'information financière selon le revenu du ménage

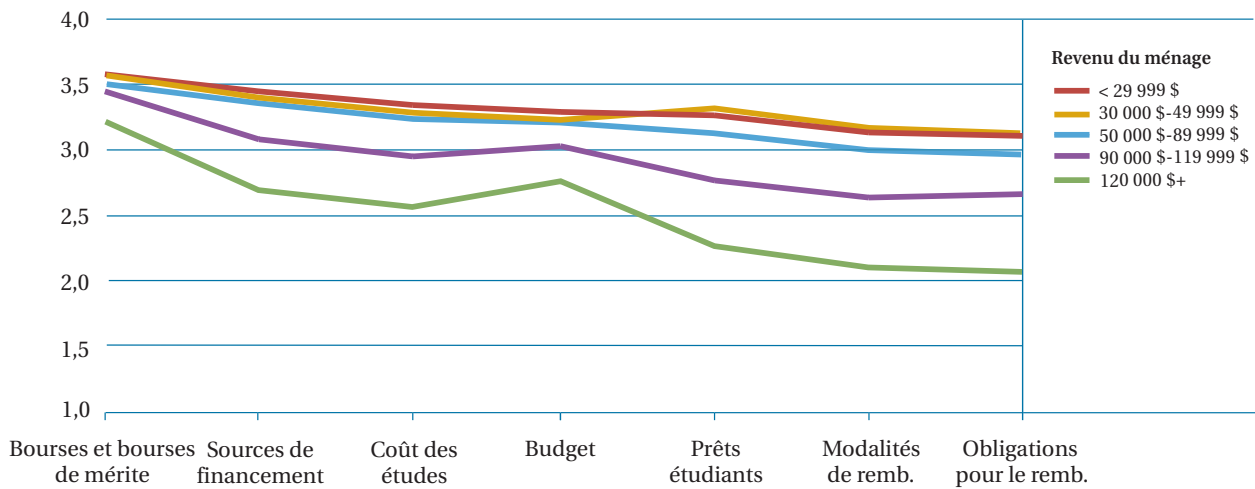


Figure 3.8b – Désir d'obtenir plus d'information financière selon les notes moyennes

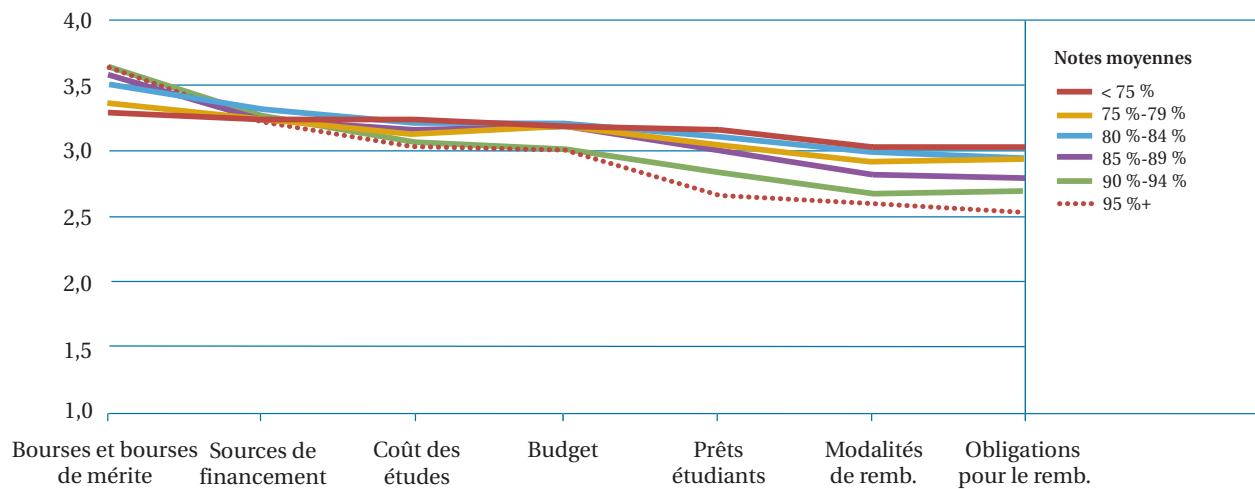
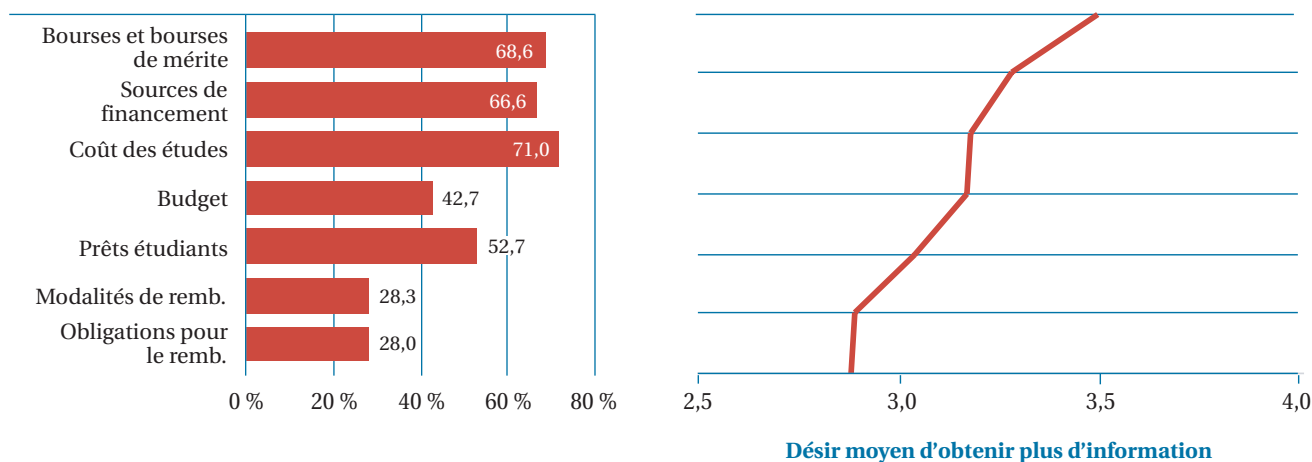


Figure 3.9 – Proportion des candidats qui ont cherché activement de l'information financière (seulement les répondants qui souhaitent obtenir « quelque peu » et « beaucoup » d'information)



Dans quelle mesure on cherche à obtenir de l'information financière

Dans le SCU^{MC} 2004, une nouvelle question visait à déterminer si les répondants avaient activement cherché les genres de renseignements sur le financement dont il a été question précédemment. Seulement les candidats qui ont déclaré vouloir « quelque peu » ou « beaucoup » un certain type de renseignements ont été priés d'indiquer s'ils avaient fait un effort pour l'obtenir.

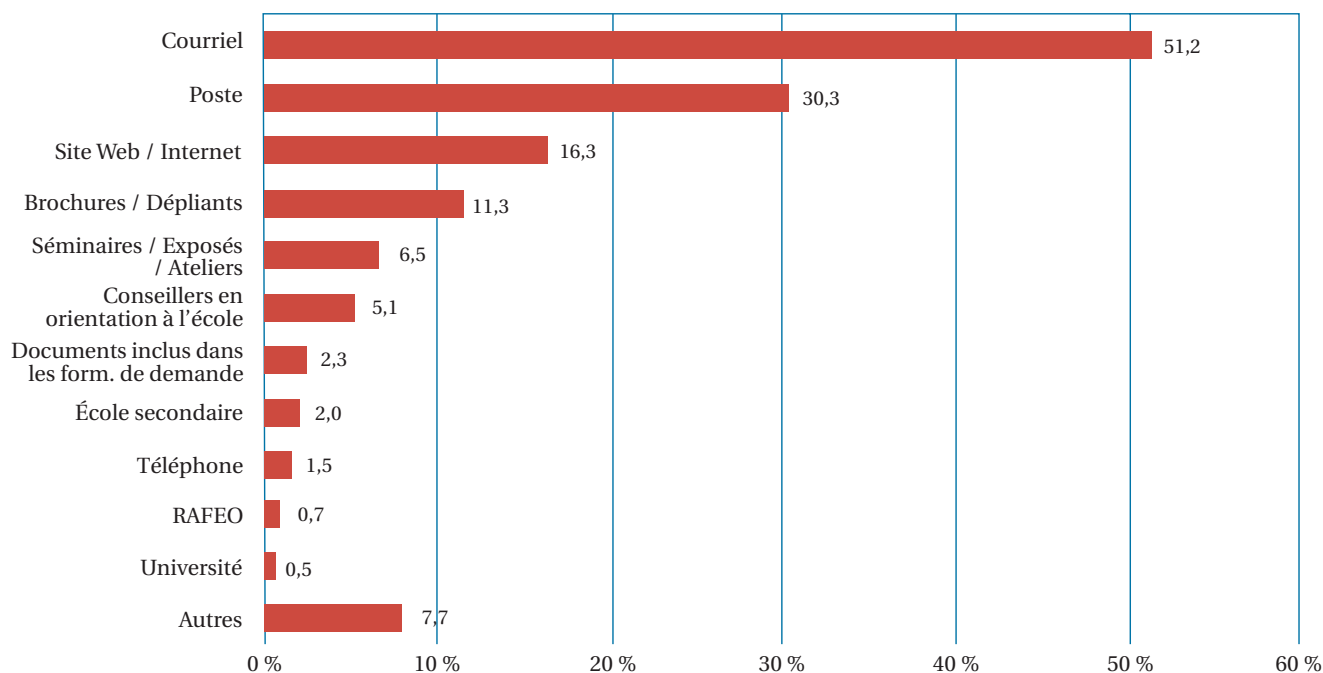
La figure 3.9 montre que les deux tiers des candidats qui souhaitent « quelque peu » ou « beaucoup » obtenir plus d'information sur les sources de financement, sur le coût des études et sur les modalités de demande de bourses et de bourses de mérite ont effectivement cherché ces renseignements avant le sondage. La figure 3.9 montre à la fois la proportion des répondants qui ont fait un effort pour obtenir l'information souhaitée, de même que l'intensité moyenne du désir d'obtenir une telle information parmi tous les répondants. Fait intéressant, il est manifeste selon ce graphique que plus les répondants souhaitent obtenir de l'information sur un sujet donné, plus ils ont généralement cherché à obtenir cette information. On pourrait penser que les candidats veulent obtenir plus d'information sur un sujet donné parce qu'ils n'ont pas fait les efforts nécessaires pour la trouver en premier lieu, mais il semble fortement que ce ne soit pas le cas.

Comparativement aux répondants qui ont dit ne pas avoir cherché un type donné d'information, les répondants qui ont dit avoir cherché activement de l'information voulaient généralement obtenir « beaucoup » (plutôt que « quelque peu ») cette information. Voir l'annexe H pour plus de détails.

Moyens d'information préférés sur les coûts et le financement

Dans les débuts du SCU^{MC}, nous avons cherché à connaître les moyens préférés des candidats pour obtenir l'information financière, en leur demandant de cocher dans une liste tous les moyens qu'ils préfèrent. Plus récemment, nous avons demandé aux candidats d'indiquer dans quelle mesure ils préféreraient chaque moyen sur une échelle de 4 points. En 2004, nous avons posé la question en donnant aux répondants la possibilité de répondre librement. Voici la question qui a été posée : « *Quelle est la meilleure façon de vous faire parvenir des renseignements de ce genre?* » De cette façon, les réponses n'ont pas été limitées ni influencées par une liste, tandis que la question de préférence était implicite (les candidats ne mentionnaient que les moyens qu'ils trouvaient utiles).

Un répondant sur trois a répondu librement à la question en mentionnant au moins un moyen d'information. D'autres ont mentionné plusieurs possibilités. Les chiffres de la figure 3.10 représentent

Figure 3.10 – Moyens d’information préférés sur les coûts et le financement

la proportion des 944 candidats qui ont mentionné au moins un moyen de communication.

Comme les répondants avaient été invités à répondre au sondage par courriel, il n'est pas étonnant que plus de la moitié aient indiqué préférer ce mode de communication. Ce moyen a été la réponse la plus fréquente en 2004, contrairement aux années précédentes, où la poste était le moyen le plus souvent mentionné. En 2004, celle-ci est arrivée au deuxième rang (30 %). Seize pour cent des candidats ont mentionné qu'ils aimeraient trouver l'information sur Internet; les brochures et les dépliants sont légèrement moins préférés (11 %). Moins d'un dixième a mentionné les séminaires, les exposés ou les ateliers (7 %), les conseillers en orientation (5 %) ou l'école secondaire en général (2 %), et 2 % ont proposé que l'information soit incluse dans les formalités de demande. Parmi les autres possibilités qui ont été proposées par une petite minorité, mentionnons le téléphone, le régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) et les universités en général, de même que la publicité commerciale, les amis, les sondages, les messages de porte-à-porte, les banques et les gouvernements.

Comme des répondants ont donné plusieurs réponses à la question, la première suggestion qu'ils ont faite a été considérée comme leur premier choix. Le tableau 3.4 illustre la répartition selon la fréquence de ces réponses. Le courriel est encore une fois de loin la réponse la plus fréquente.

Tableau 3.4 – Moyen de communication de premier choix pour l'information sur les coûts et le financement

Moyen de communication	Proportion qui en font leur premier choix
Courriel	41,6 %
Poste	17,3 %
Internet	10,7 %
Brochures et dépliants	9,2 %
Séminaires, exposés et ateliers	4,9 %
Conseillers en orientation scolaire	3,1 %
Avec les formalités de demande	1,8 %
École secondaire	2,0 %
Téléphone	0,4 %
RAFEO	0,7 %
Université	0,5 %
Autres	7,7 %

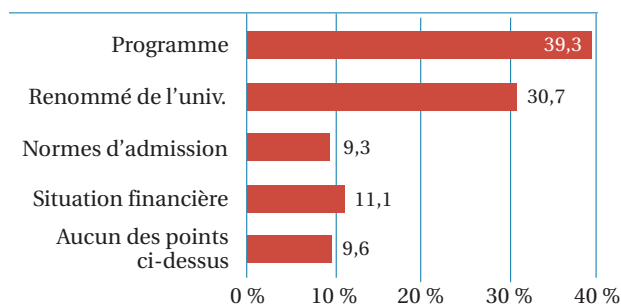
Influence de la situation financière sur le choix d'une université

Dans l'édition 2004 en ligne du *SCUMC*, une question portait sur le processus de prise de décision dans le choix d'une université. Plus expressément, on a demandé aux répondants d'indiquer lequel des facteurs ci-après a le plus influé sur leur décision :

- **renommée du programme** (« Comme j'ai déjà déterminé le programme qui m'intéresse, j'ai choisi des universités qui jouissent d'une bonne réputation relativement à ce programme. »)
- **renommée générale de l'université** (« Comme le programme qui m'intéresse est offert pas mal partout, j'ai choisi des universités qui jouissent d'une bonne réputation globale. »)
- **normes d'admission** (« Comme le programme qui m'intéresse est offert pas mal partout, j'ai choisi des universités où je croyais avoir une chance d'être accepté. »)
- **situation financière** (« Ma situation financière m'a amené à ne considérer que les universités près de chez moi. »)

Les répondants avaient aussi la possibilité d'indiquer qu'aucun des quatre facteurs ci-dessus n'avait eu une influence importante sur leur choix.

Figure 3.11 – Facteur ayant le plus influé sur le choix de l'université

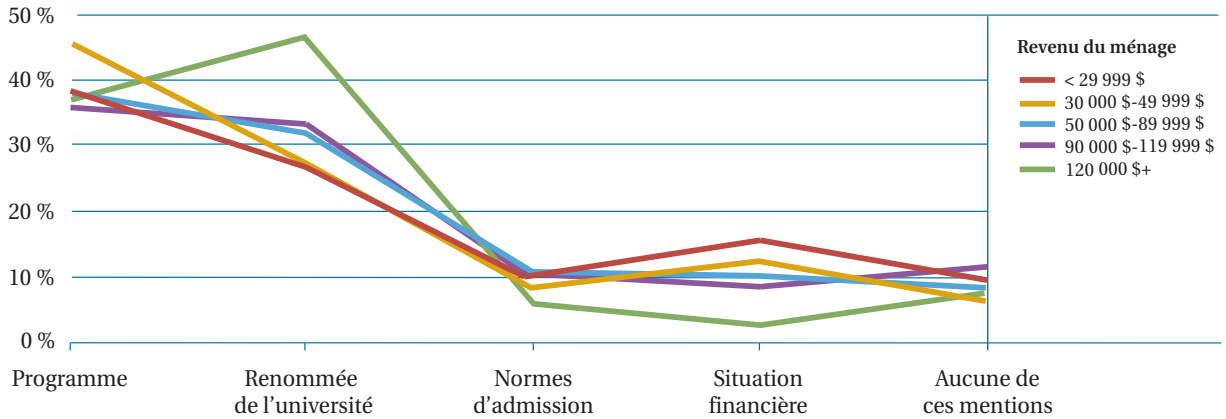
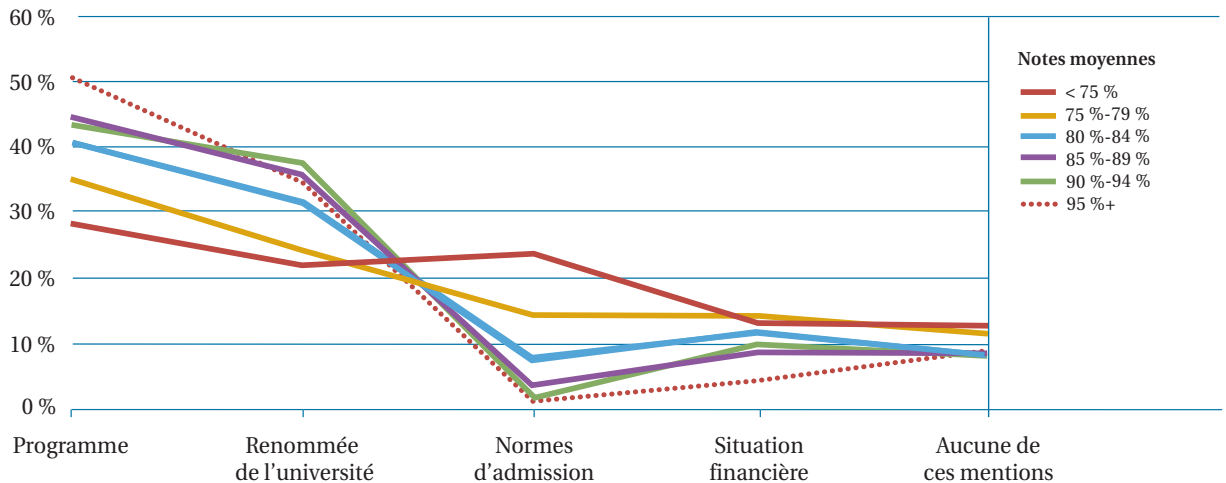


La figure 3.11 montre que les candidats choisissent généralement une université en fonction des programmes offerts et de la renommée. Trente et un pour cent ont considéré principalement la renommée de l'université en général. Environ un candidat sur dix a choisi une université parce qu'il croyait qu'il y serait accepté, et un candidat sur dix également a jugé que, en raison de sa situation financière, il ne pouvait envisager que les universités près de chez lui.

Bien sûr, le revenu du ménage influe partiellement sur la proportion des candidats indiquant que leur situation financière a été le facteur déterminant dans leur décision. Plus de 15 % des répondants en provenance de ménages qui gagnent moins de 30 000 \$ par année ont limité leur choix aux établissements à proximité (figure 3.12a) en raison de leur situation financière. Il est intéressant également de signaler que les candidats dont le revenu du ménage dépasse 120 000 \$ par année choisissent plus souvent une université en fonction de sa renommée plutôt que des programmes offerts.

Bien sûr, les normes d'admission sont généralement plus importantes pour les candidats dont les notes moyennes sont faibles. En particulier, les candidats dont la moyenne est inférieure à 75 % accordent généralement plus d'importance aux attentes sur le plan des résultats scolaires qu'à la renommée de l'université. En revanche, les normes d'admission semblent avoir peu ou pas d'effet sur le choix d'une université parmi les candidats dont les notes moyennes dépassent 85 %. Par ailleurs, si les notes moyennes baissent, la probabilité que les candidats seront limités en raison de leur situation financière augmente, ce qui peut être lié au manque de bourses destinées à des étudiants ayant de faibles notes.

Si l'on pousse plus loin l'analyse selon les différences démographiques, on constate que les hommes considèrent légèrement plus que les femmes que les normes d'admission sont le facteur le plus important, et les personnes ayant un handicap sont beaucoup plus limitées généralement en raison de leur situation financière. Pour plus de détails, voir l'annexe H.

Figure 3.12a – Facteur ayant le plus d'influence sur le choix d'une université selon le revenu du ménage**Figure 3.12b – Facteur ayant le plus d'influence sur le choix d'une université selon les notes moyennes**

Économies pour les études universitaires

Plusieurs questions du sondage portent sur l'épargne personnelle et les coûts associés aux études universitaires. Afin de déterminer dans quelle mesure les candidats sont sensibilisés aux coûts des études universitaires et quelles sont leurs attentes à ce sujet, nous avons posé ces questions dans tous les sondages depuis 1997. Les données obtenues en 2004, de même que les résultats longitudinaux utiles, sont présentés ci-après sous les rubriques suivantes :

- Coûts estimatifs des études universitaires
- Mode de vie pendant les études universitaires
- Habitudes d'épargne
- Économies totales

Coûts estimatifs des études universitaires

Tout comme les années précédentes, nous avons demandé aux répondants d'estimer le coût total de leur première année d'université, ce qui comprend les droits de scolarité, les dépenses de subsistance, le transport et les manuels. Le coût estimatif moyen de

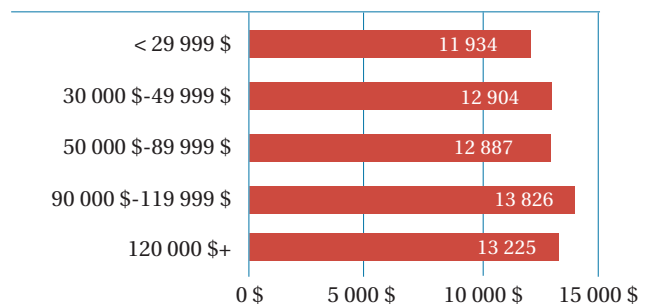
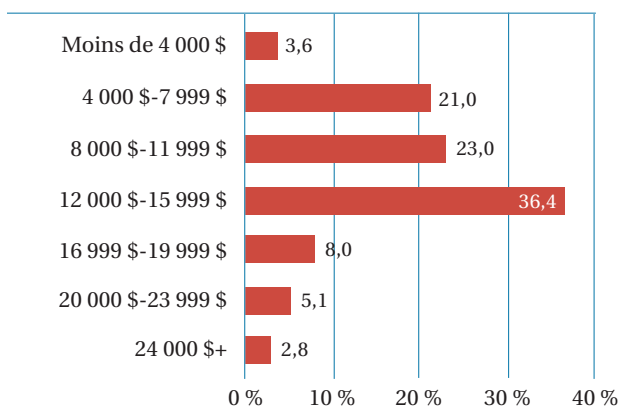
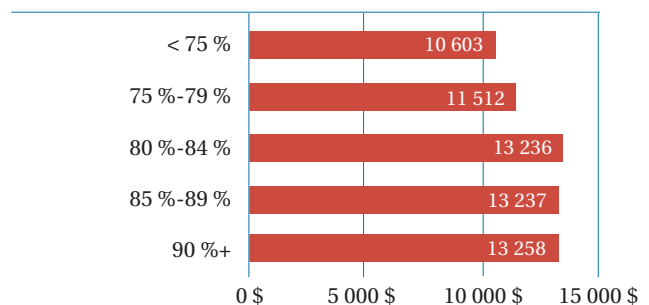
Tableau 3.5 – Coût estimatif de la première année d'université selon l'année du sondage

Année	Coût estimatif de la première année d'université			
	Coût moyen	Taille de l'échantillon	Variation en pourcentage	Écart-type
1997	9 616 \$	2 171	s.o.	6 929 \$
1998	10 281 \$	1 683	+6,9 %	6 219 \$
1999	10 669 \$	2 889	+3,8 %	5 787 \$
2000	11 228 \$	2 029	+5,2 %	6 055 \$
2001	11 878 \$	1 845	+5,8 %	7 895 \$
2002	12 192 \$	6 854	+2,7 %	6 294 \$
2003	12 153 \$	5 000	-0,3 %	7 493 \$
2004	12 520 \$	1 164	+3,0 %	12 084 \$

la première année est en 2004 de 12 520 \$. Ce montant est de 3 % plus élevé que l'an dernier; comparative-ment à l'évolution de la moyenne depuis 1997, il s'agit d'une hausse relativement typique d'une année à l'autre, après une stabilisation atypique en 2003. La médiane et le mode des estimations de 2004 sont de 12 000 \$ et 15 000 \$ respectivement. La distribution des estimations a été plus dispersée cette année que les années précédentes : généralement, l'écart-type est d'environ 6 000 \$ ou 7 000 \$ par rapport à la moyenne, mais cette année, il a beaucoup augmenté, atteignant 12 000 \$.

La figure 3.13 illustre la distribution des coûts estimatifs pour 2004. Les caractéristiques de cette distribution sont semblables à celles du sondage de 2003, bien que la variabilité des estimations soit supérieure cette année (voir l'écart-type au

tableau 3.5). Les candidats s'attendent généralement à ce qu'il leur en coûte entre 12 000 \$ et 16 000 \$, mais un sur quatre pense que le coût ne dépassera pas 8 000 \$.

Figure 3.14a – Coût estimatif de la première année d'université selon le revenu du ménage**Figure 3.13 – Coût estimatif de la première année d'université****Figure 3.14b – Coût estimatif de la première année d'université selon les notes moyennes**

Le coût estimatif moyen augmente très graduellement avec le revenu du ménage. L'effet des notes moyennes est plus prononcé : les estimations s'échelonnent d'environ 10 000 \$ parmi les répondants ayant les notes moyennes les plus faibles à plus de 13 000 \$ parmi ceux qui ont des notes moyennes de 80 % ou plus.

Si on pousse l'analyse plus loin selon les régions, on constate que les candidats de l'ouest du Canada et du sud-ouest de l'Ontario évaluent souvent à un montant supérieur le coût moyen de la première année d'université, comme le montre l'annexe H.

Mode de vie pendant les études universitaires

Nous avons demandé aux répondants s'ils ont l'intention de vivre chez leurs parents ou tuteur pendant leurs études universitaires et, dans l'affirmative, dans quelle mesure cette décision est fondée sur leur situation financière.

Comme l'illustre la figure 3.15, 35 % des candidats échantillonnés en 2004 ont l'intention de vivre chez leurs parents ou tuteur pendant leurs études universitaires. C'est la même proportion qu'en 2003.

Les candidats qui viennent de ménages gagnant plus de 120 000 \$ par année n'ont généralement pas l'intention de rester chez leurs parents. En revanche, plus leurs notes moyennes sont faibles, plus les répondants sont susceptibles de vivre chez leurs parents.

Les candidats masculins et de minorité visible ont généralement plus l'intention de vivre chez leurs parents, tandis que les francophones, les autochtones et les personnes handicapées sont moins susceptibles de le faire.

Le coût estimatif moyen de la première année d'université parmi les candidats qui ont l'intention de vivre chez leurs parents est de 8 891 \$. Ceux qui n'ont *pas* l'intention de vivre chez leurs parents évaluent en moyenne leurs dépenses à 64 % de plus, soit 14 612 \$. Comme le montre clairement la figure 3.17, les candidats qui ont l'intention de vivre chez leurs parents estiment généralement les coûts de 4 000 \$ à 8 000 \$, tandis que ceux qui ont l'intention d'être plus indépendants les estiment généralement de 12 000 \$ à 16 000 \$.

Figure 3.15 – Intention de vivre chez les parents

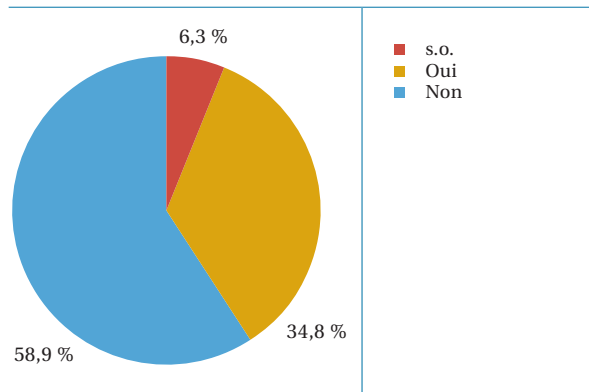


Figure 3.16a – Intention de vivre chez les parents selon le revenu du ménage

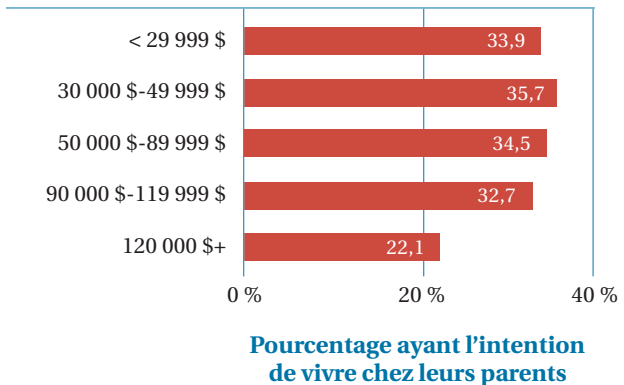


Figure 3.16b – Intention de vivre chez les parents selon les notes moyennes

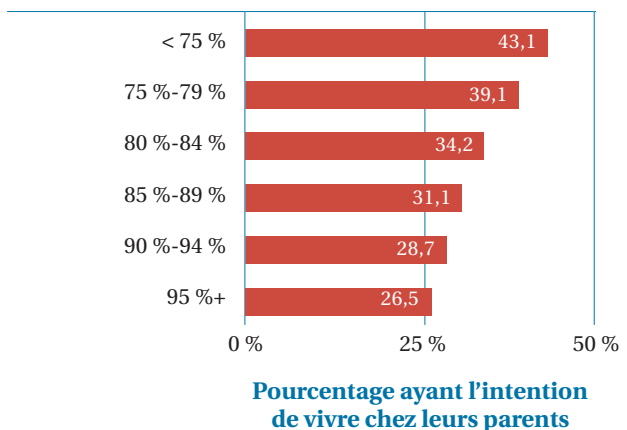
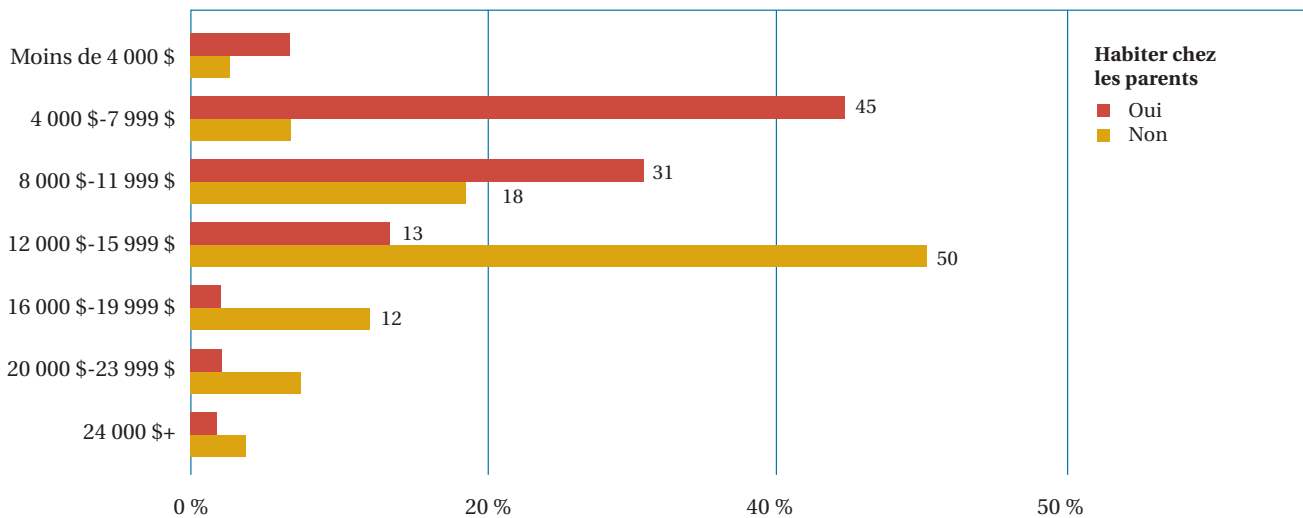


Figure 3.17 – Coût estimatif de la première année d'université selon l'intention de vivre chez les parents



En 2004, 54 % de ceux qui avaient l'intention de vivre chez leurs parents pendant leurs études universitaires ont mentionné que leur décision a été « beaucoup » fondée sur leur situation financière (une légère augmentation par rapport à la proportion de 50 % en 2003). Plus important encore, la proportion de candidats ayant dit que cette décision n'était pas volontaire (c'est-à-dire qu'ils ne pourraient

pas aller à l'université autrement) a augmenté de 23 % en 2003 à 30 % en 2004. C'est donc que 10 % des candidats dans l'ensemble ne peuvent pas se permettre de vivre seuls.

La figure 3.19a illustre dans quelle mesure la probabilité que la décision de vivre chez les parents pendant les études universitaires soit involontaire diminue avec l'augmentation du revenu du ménage.

Figure 3.18a – Dans quelle mesure la décision de vivre chez les parents est fondée sur la situation financière

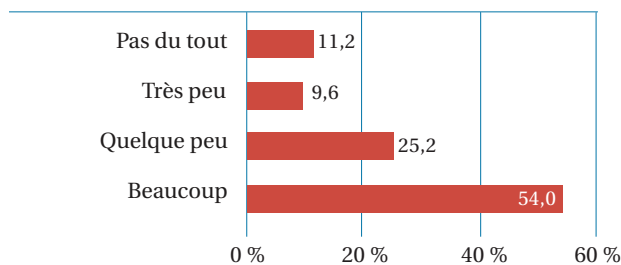


Figure 3.18b – Nature de la décision de vivre chez les parents

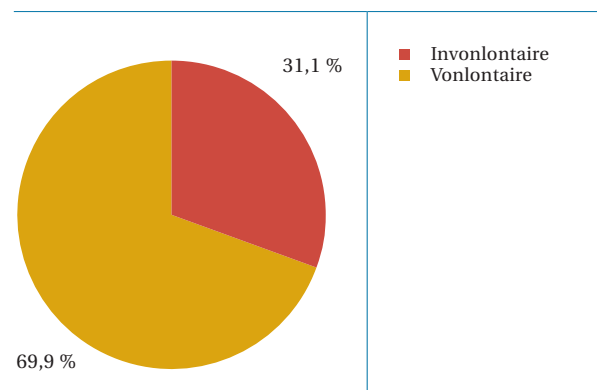
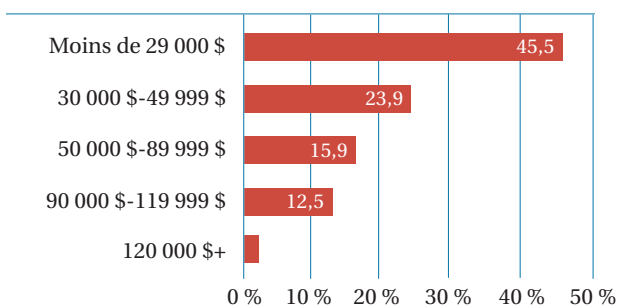


Figure 3.19a – Proportion des candidats pour qui la décision de vivre chez les parents est involontaire, selon le revenu du ménage



Nous avons demandé aux répondants qui ont indiqué que la décision de vivre chez leurs parents ou tuteur était involontaire si leur capacité de suivre le programme d'études qu'ils souhaitent était également limitée de ce fait. Nous leur avons demandé plus expressément de choisir l'une de trois options qui décrit le mieux l'influence de l'obligation de vivre chez leurs parents sur leur choix de programme : « aucune influence », « un peu d'influence » ou « beaucoup d'influence ».

Figure 3.20 – Influence de la situation financière sur le choix du programme d'études souhaité

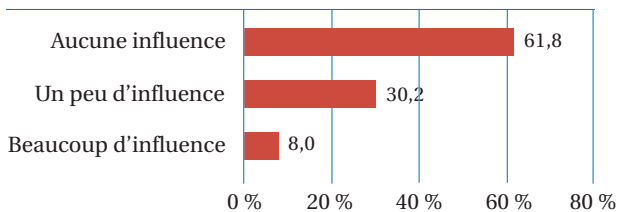
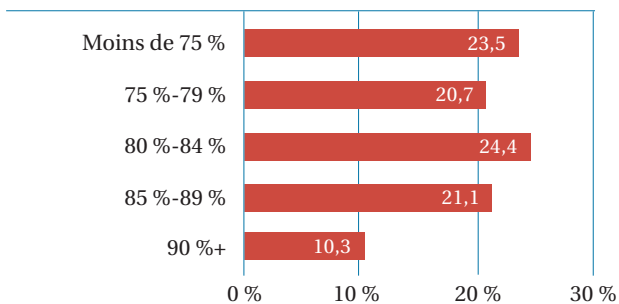


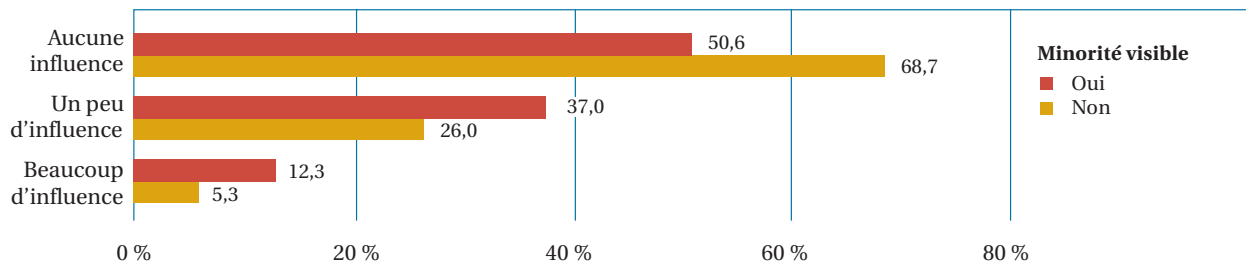
Figure 3.19b – Proportion des candidats pour qui la décision de vivre chez les parents est involontaire, selon les notes moyennes



La figure 3.20 montre que plus de 60 % des répondants qui doivent continuer de vivre chez leurs parents ont déclaré que leur capacité de suivre le programme d'études souhaité n'avait pas été touchée; autrement dit, l'université locale offrait les cours qu'ils souhaitaient. La plupart des autres répondants ont déclaré que l'obligation de rester chez leurs parents avait eu une influence mineure sur leur choix d'un programme. Seulement 8 % de ces candidats ont indiqué que la nécessité de vivre chez leurs parents avait eu une influence importante sur le programme qu'ils ont choisi, c'est-à-dire que leur choix a été limité aux cours offerts par l'université locale. Selon ces résultats donc, 38 % des candidats qui vivent chez leurs parents en raison de contraintes financières (4 % de tout l'échantillon) n'ont pas pu, dans une certaine mesure, suivre le programme d'études qu'ils auraient souhaité.

Le répondants qui ont déclaré appartenir à une minorité visible ont déclaré plus souvent que les autres candidats qu'ils devaient vivre chez leurs parents en raison de leur situation financière, ce qui a eu une influence sur leur choix de programme (figure 3.21).

Figure 3.21 – Influence de la situation financière sur le choix du programme d'études souhaité, selon l'appartenance à une minorité visible



Habitudes d'épargne

Dans la présente partie, nous abordons les points suivants :

- Planification du financement des études avec les parents
- Habitudes d'épargne des parents
- Habitudes d'épargne des candidats

Figure 3.22 – Planification du financement avec les parents selon l'âge

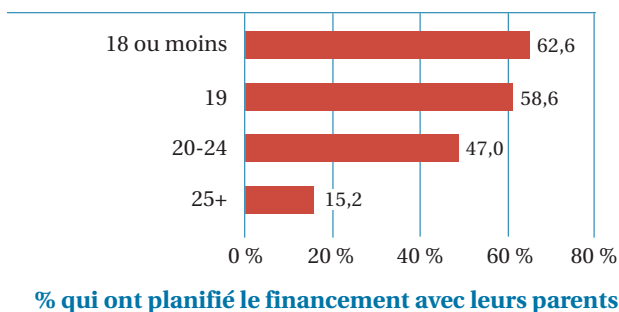
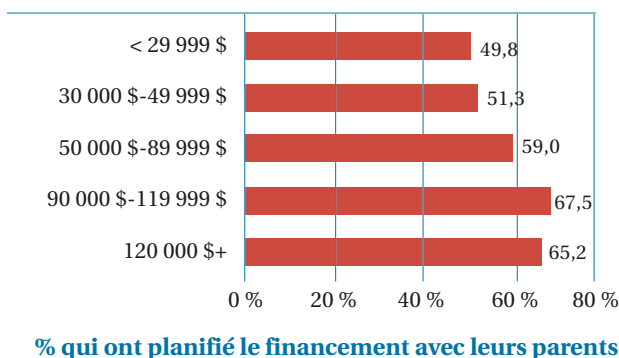


Figure 3.23a – Planification du financement avec les parents selon le revenu du ménage



Planification du financement des études avec les parents

Nous avons demandé aux répondants s'ils avaient planifié le financement de leurs études postsecondaires avec leurs parents ou tuteur, et, dans l'affirmative, en quelle année ils ont commencé à en parler. Comparativement à environ 70 % des candidats dans les années précédentes qui ont déclaré avoir planifié le financement de leurs études universitaires avec leurs parents, seulement 56 % ont déclaré l'avoir fait cette année. La figure 3.22 montre que 63 % des candidats âgés de 18 ans ou moins en ont parlé avec leurs parents, mais la proportion diminue selon l'âge.

Les figures 3.23a et 3.23b montrent que ces discussions avec les parents ont lieu généralement plus souvent parmi les groupes dont le revenu du ménage est plus élevé et ceux dont les notes moyennes sont les plus élevées.

Si l'on pousse un peu plus loin l'analyse, on constate que les francophones, les candidats de

Figure 3.23b – Planification du financement avec les parents selon les notes moyennes

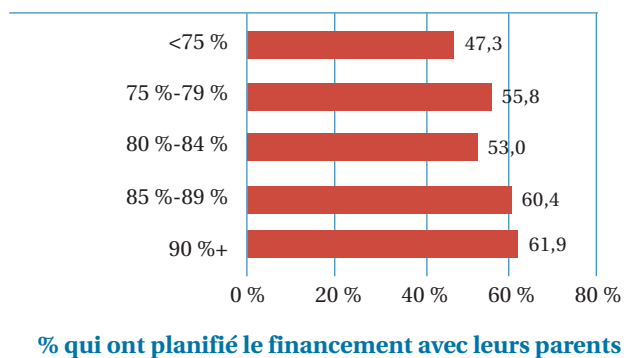
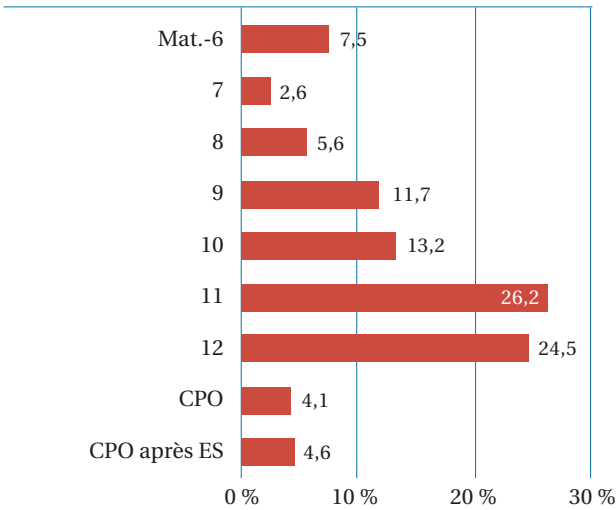


Figure 3.24 – Année où les discussions sur la planification du financement ont commencé



minorité visible et les personnes handicapées parlent généralement moins du financement de leurs études avec leurs parents (voir l'annexe H).

La figure 3.24 montre que les discussions au sujet du paiement des études universitaires commencent habituellement lorsque les candidats sont en 11^e ou en 12^e année. Seulement 16 % des candidats qui ont indiqué avoir eu de telles discussions ont mentionné que celles-ci ont commencé avant l'école secondaire. La figure 3.25 montre clairement que le moment pendant les études secondaires où les discussions commencent généralement passe de la 12^e année ou du CPO à la 11^e et à la 12^e année à mesure que les répondants rajeunissent. Ce changement est attribuable à la modification récente du programme d'études secondaires en Ontario.

Habitudes d'épargne des parents

À l'exclusion des répondants qui ont indiqué qu'ils ne savaient pas ou que la question ne les concernait pas, 67 % des candidats (ou 53 % de l'ensemble) ont indiqué que leurs parents avaient fait des économies pour leurs études universitaires au moment du sondage. Cette proportion a baissé par rapport à 71 % en 2003, mais elle est semblable à la proportion de 68 % observée en 2002.

Près de la moitié des répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 50 000 \$ ont déclaré que leurs parents n'ont *pas* fait d'économies. La probabilité que les parents aient fait des économies augmente beaucoup lorsque le revenu du ménage dépasse 50 000 \$ par année (figure 3.27a). Si les notes moyennes sont élevées, il est plus probable également que les parents aient fait des économies pour aider les candidats à payer leurs études universitaires (figure 3.27b).

Figure 3.26 — Économies par les parents ou les tuteurs pour les études universitaires

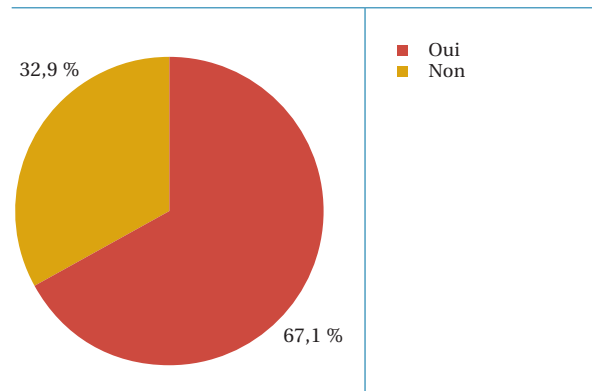


Figure 3.25 – Année où les discussions sur la planification du financement ont commencé, selon l'année

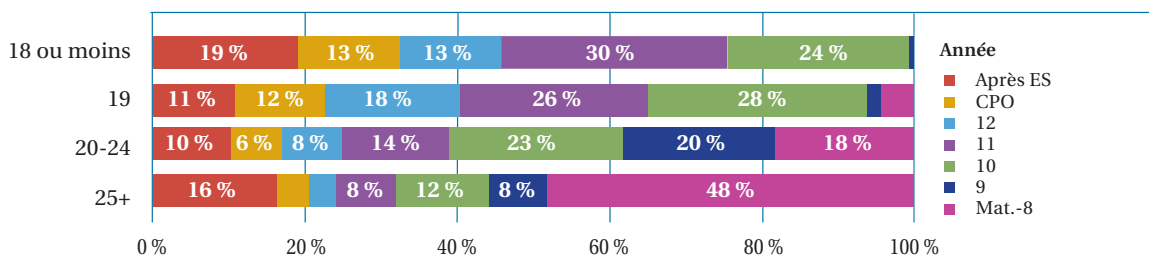
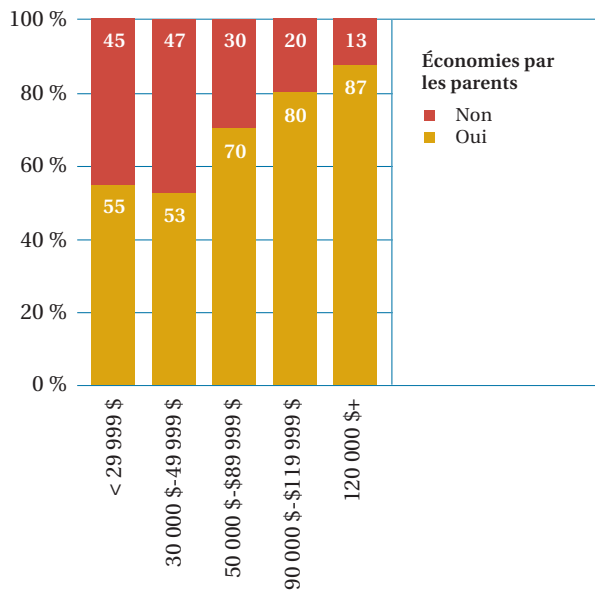


Figure 3.27a – Économies par les parents ou les tuteurs pour les études universitaires, selon le revenu du ménage



Les parents de plus des trois quarts des répondants âgés de 18 ans ou moins avaient accumulé des économies pour l'université au moment du sondage (figure 3.27c). Toutefois, les parents des candidats francophones et autochtones, et les parents des répondants de l'est du Canada, du nord de l'Ontario et du Grand Toronto avaient généralement fait moins d'économies pour les études universitaires de leurs enfants, comme le montre l'annexe H.

Parmi les répondants qui ont indiqué que leurs parents ou leur tuteur avaient fait quelques économies, 31 % ont indiqué qu'ils le faisaient depuis plus d'un an, mais moins de six ans. Vingt-neuf pour cent des candidats (15 % de tout l'échantillon) dont les parents avaient fait des économies ont indiqué que leurs parents avaient ainsi épargné depuis plus de 15 ans, comme le montre la figure 3.28.

Figure 3.27b – Économies par les parents ou les tuteurs pour les études universitaires, selon les notes moyennes

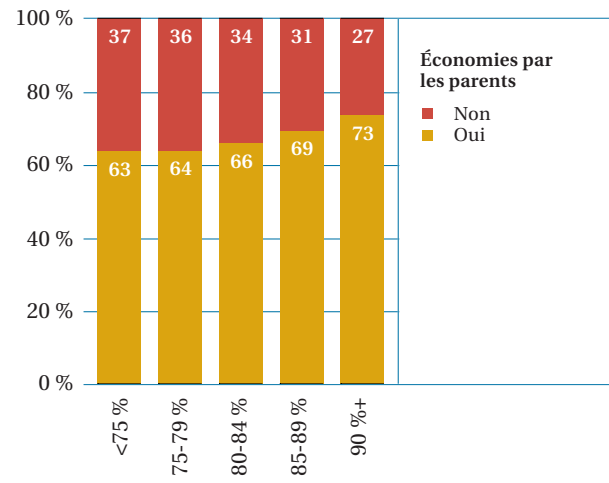


Figure 3.27c – Économies par les parents ou les tuteurs pour les études universitaires, selon l'âge

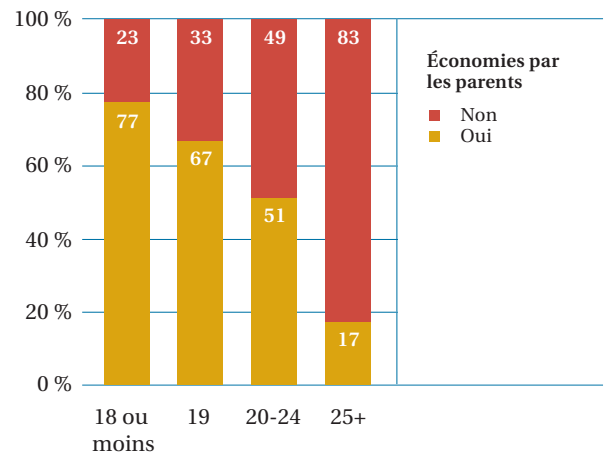
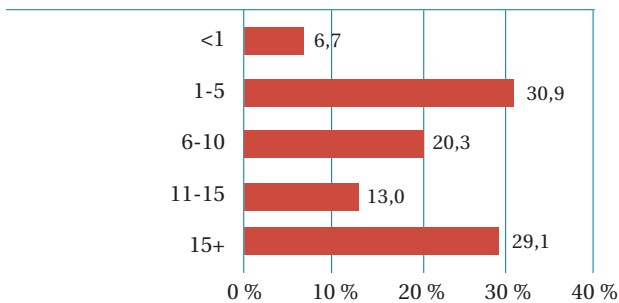


Figure 3.28 – Nombre d'années pendant lesquelles les parents ou les tuteurs ont fait des économies



Le nombre d'années pendant lesquelles les parents des candidats ont épargné augmente généralement avec le revenu du ménage, comme l'illustre la figure 3.29 (signalons que les figures 3.28 et 3.29 ne présentent des données que pour les répondants dont les parents ont fait des économies pour l'université). Une analyse plus approfondie révèle que les parents des répondants appartenant à une minorité visible ont généralement épargné pendant moins de temps que les parents des autres répondants (voir annexe H pour plus de détails).

Figure 3.29 – Nombre d'années pendant lesquelles les parents ou les tuteurs ont fait des économies, selon le revenu du ménage

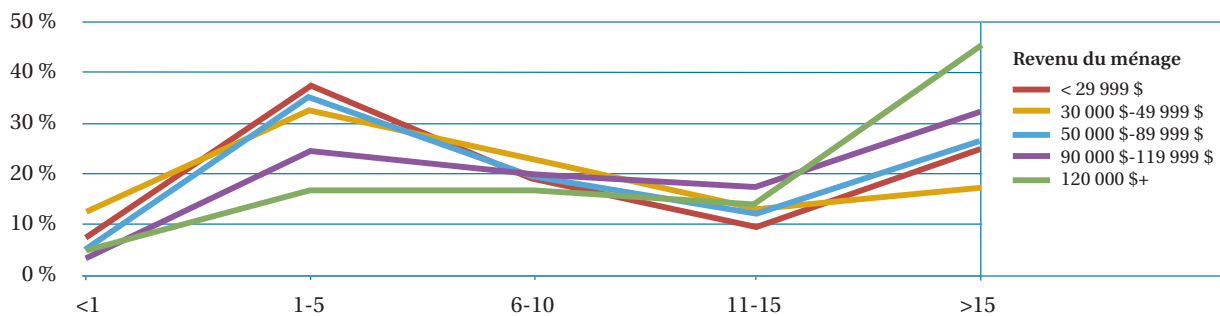
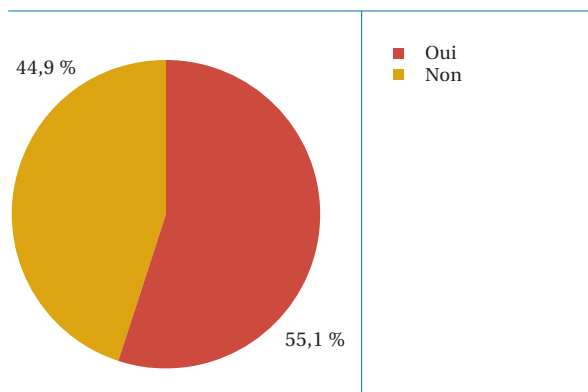


Figure 3.30 — Économies des candidats pour les études universitaires



Habitudes d'épargne des candidats

Un peu plus de la moitié des candidats (55 %) ont indiqué qu'ils avaient fait personnellement des économies pour les études universitaires au moment du sondage. Cette proportion est beaucoup plus faible que celle de 63 % en 2003.

Le revenu du ménage joue un rôle limité dans ce comportement : la proportion de candidats qui ont fait de telles économies est légèrement supérieure (60 %) parmi les répondants des ménages dont le revenu est de plus de 50 000 \$ annuellement (figure 3.31a). La figure 3.31b indique que les candidats dont les notes moyennes sont inférieures à 75 % épargnent généralement moins que les autres.

Figure 3.31a – Économies des candidats pour l'université selon le revenu du ménage



Figure 3.31b – Économies des candidats pour l'université selon les notes moyennes

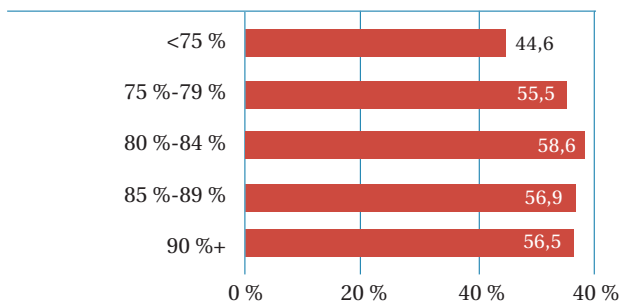


Figure 3.31c – Économies des candidats pour l'université selon l'âge

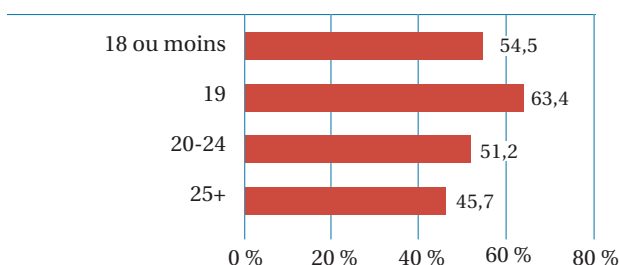
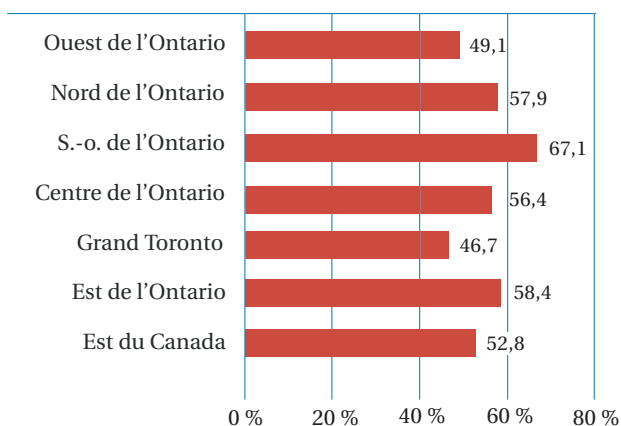


Figure 3.31d – Économies des candidats pour l'université selon les régions



Pour ce qui est de l'âge, les candidats de 19 ans ont généralement fait des économies personnelles pour l'université; la probabilité d'avoir fait des économies est plus faible parmi les candidats plus âgés (figure 3.31c). Pour ce qui est des régions, les participants du sud-ouest de l'Ontario ont plus souvent déclaré avoir fait des économies (figure 3.31d). Les candidats qui ont un handicap ont généralement fait des économies, contrairement à ceux qui n'ont pas de handicap, et les candidats autochtones et ceux qui appartiennent à une minorité visible ont généralement économisé moins que la moyenne comme le montre l'annexe H.

Parmi les candidats qui ont fait des économies pour l'université, 30 % le faisaient depuis moins d'un an au moment du sondage. En général, les candidats

faisaient des économies depuis un à cinq ans, mais 13 % (7 % de tout l'échantillon) le faisaient depuis plus de cinq ans.

Économies totales

Compte tenu de toutes les sources (parents, tuteurs, famille, candidats eux-mêmes et autres), 68 % des répondants ont déclaré avoir fait certaines économies pour leurs études universitaires. C'est donc que 32 % des candidats se trouvaient devant la nécessité de payer leurs études sans avoir d'économies à cette fin. Les figures 3.33a et 3.33b montrent que la probabilité d'avoir des économies, peu importe la source, augmente avec le revenu du ménage et les notes moyennes.

Figure 3.32 – Nombre d’années pendant lesquelles les candidats ont fait des économies

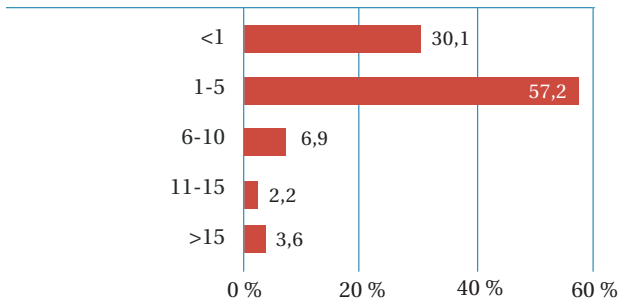


Figure 3.33a – Proportion de candidats qui ont des économies (de toutes sources) selon le revenu du ménage

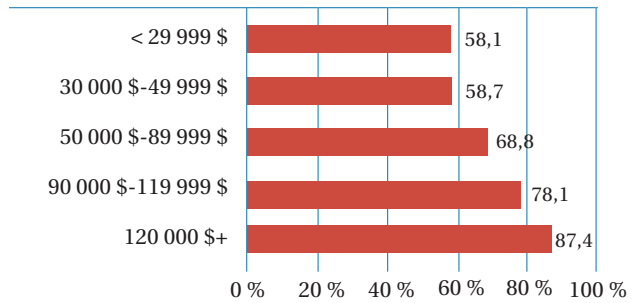


Figure 3.33b – Proportion de candidats qui ont des économies (de toutes sources) selon les notes moyennes

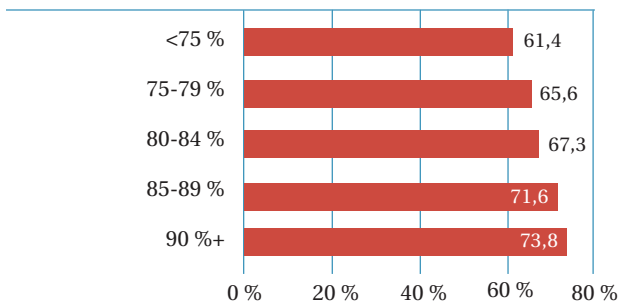


Figure 3.33c – Proportion de candidats qui ont des économies (de toutes sources) selon l’âge

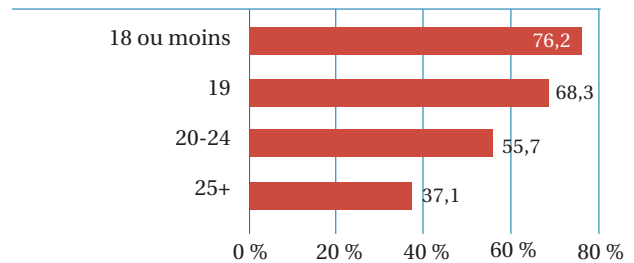


Figure 3.33d – Proportion de candidats qui ont des économies (de toutes sources) selon la région

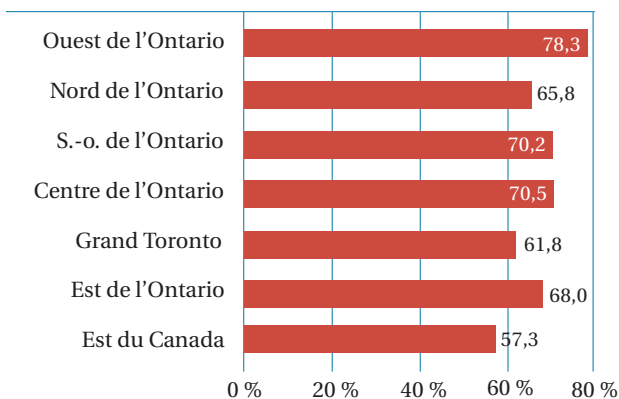
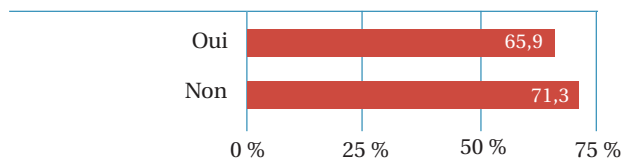


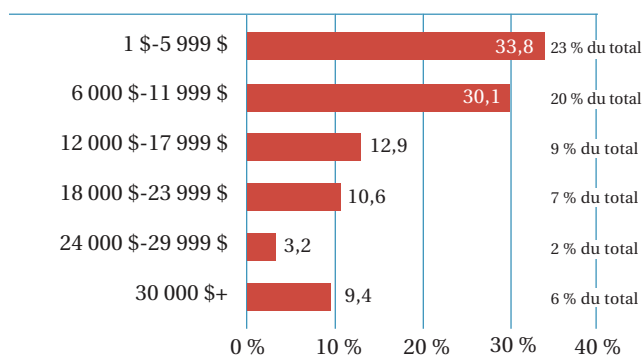
Figure 3.33e – Proportion de candidats qui ont des économies (de toutes sources) selon l’intention de vivre chez les parents



La probabilité d'avoir des économies diminue beaucoup avec l'âge. Les répondants de l'est du Canada et du Grand Toronto, les candidats autochtones, francophones et de minorité visible ont généralement moins d'économies pour l'université. Pour plus d'information, voir les figures 3.33c et 3.33d, ainsi que l'annexe H. Plus de 70 % des candidats qui ont l'intention de ne pas vivre chez leurs parents pendant leurs études universitaires ont fait des économies (figure 3.33e).

Les candidats qui ont fait des économies ont accumulé 14 343 \$ en moyenne (de toutes sources) pour leurs études universitaires. Cette somme est très semblable à celle de 14 076 \$ mentionnée en 2003. La médiane et le mode des sommes économisées sont de 10 000 \$, tandis que la somme maximale déclarée est de 250 000 \$. Si on inclut les candidats qui n'ont pas fait d'économies, la moyenne des économies par personne pour tout l'échantillon est égale à 9 753 \$.

Figure 3.34 – Distribution des économies totales

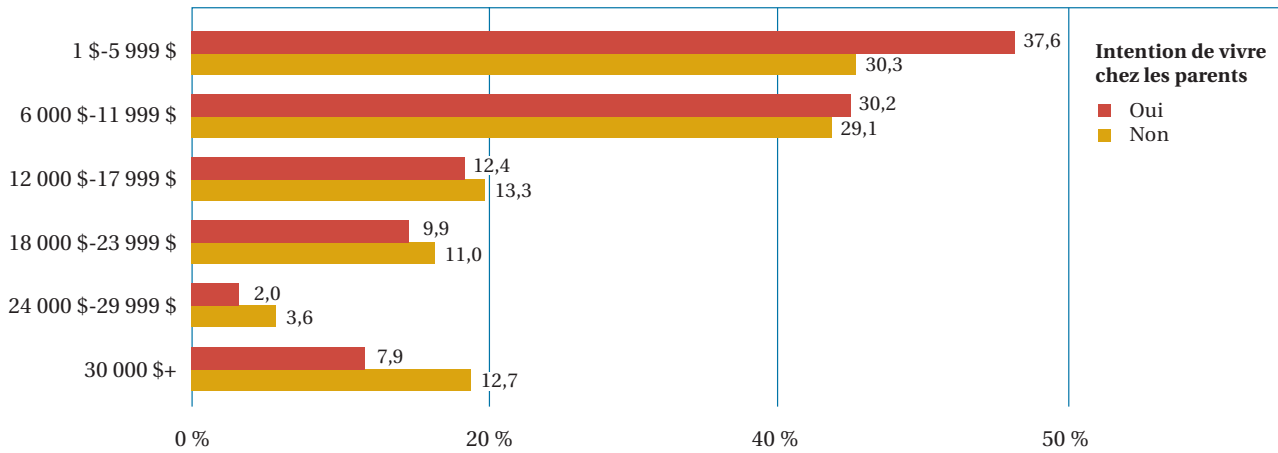


Le tableau 3.6 illustre la somme médiane épargnée selon diverses variables démographiques. Les valeurs médianes sont indiquées tant pour les répondants qui ont des économies (soit à l'exclusion de ceux qui n'ont pas d'économies) que pour l'ensemble des répondants (soit y compris ceux qui n'ont pas d'économies).

Tableau 3.6 – Économies médianes selon les variables démographiques

Groupe de candidats		Économies médianes (à l'exclusion de ceux qui n'ont pas d'économies)	Économies médianes (y compris ceux qui n'ont pas d'économies)
Tous les candidats		10 000 \$	4 000 \$
Revenu du ménage	< 29 999 \$	8 000 \$	2 000 \$
	30 000 \$-49 999 \$	8 500 \$	2 351 \$
	50 000 \$-89 999 \$	10 000 \$	4 000 \$
	90 000 \$-119 999 \$	10 000 \$	6 000 \$
	120 000 \$ +	15 000 \$	10 185 \$
Notes moyennes	< 75 %	10 000 \$	2 000 \$
	75 %-79 %	10 000 \$	2 000 \$
	80 %-84 %	9 000 \$	4 000 \$
	85 %-89 %	10 000 \$	5 000 \$
	90 %+	10 000 \$	5 000 \$
Âge	18 ou moins	10 000 \$	5 000 \$
	19	10 000 \$	3 398 \$
	20-24	10 000 \$	1 100 \$
	25+	7 500 \$	0 \$
Sexe	Femmes	8 000 \$	4 000 \$
	Hommes	10 000 \$	4 000 \$
Minorité visible	Oui	10 000 \$	2 000 \$
	Non	10 000 \$	5 000 \$
Intention de vivre chez les parents	Oui	10 000 \$	3 000 \$
	Non	10 000 \$	5 000 \$
Économies des parents pour l'université	Oui	10 000 \$	10 000 \$
	Non	5 000 \$	0 \$

Figure 3.35 – Distribution des économies totales parmi les candidats qui ont des économies selon l'intention de vivre ou non chez les parents



Bien entendu, le revenu du ménage influe sur le montant des économies, de même que sur la probabilité d'avoir des économies. Si l'on met ensemble ces deux effets, on peut constater que les candidats des tranches de revenu du ménage les plus faibles (moins de 50 000 \$ par année) ont généralement le cinquième des économies des candidats qui sont dans la tranche de revenu la plus élevée (120 000 \$ par année et plus). Bien que des notes moyennes plus élevées augmentent la probabilité d'avoir des économies, ce facteur ne semble pas avoir d'effet sur les sommes économisées parmi ceux qui ont effectivement des économies. Les candidats de plus de 25 ans ont généralement moins d'économies que les jeunes, et, si on allie ce phénomène avec la probabilité décroissante d'avoir fait des économies à mesure que l'âge augmente, il est manifeste que les candidats plus âgés n'ont généralement pas d'économies du tout, c'est-à-dire que la médiane pour tous ces candidats, y compris ceux qui n'ont pas d'économies du tout, est de 0 \$.

Les hommes et les femmes font généralement des économies tout autant les uns que les autres, mais les hommes en font généralement plus. C'est l'inverse pour les candidats issus de minorité visible,

qui ont généralement autant d'économies que ceux qui n'appartiennent pas à une minorité visible, mais qui ont généralement moins d'argent à leur disposition, puisqu'ils sont moins susceptibles d'avoir fait des économies.

Malgré la plus forte probabilité que les candidats aient fait des économies parce qu'ils n'ont pas l'intention de vivre chez leurs parents, la somme moyenne réelle des économies ne semble pas différente de celle des candidats qui ont l'intention de vivre chez leurs parents. Comme le montre la figure 3.35, les candidats qui n'ont pas l'intention de vivre chez leurs parents pendant leurs études universitaires n'ont généralement épargné qu'un peu plus d'argent.

Les candidats dont les parents ont fait des économies pour leurs études universitaires ont épargné une somme médiane de 10 000 \$. Les candidats dont les économies ne comprennent pas de contribution des parents ont généralement accumulé 5 000 \$. Toutefois, comme seulement un candidat sur quatre qui ne compte pas sur la contribution de ses parents a effectivement fait des économies, les économies médianes pour ces candidats sont nulles (voir le tableau 3.6).

Sources de financement pour la première année d'université

Nous avons demandé aux répondants de calculer le montant qu'ils recevraient de diverses sources de financement pour payer les frais de leur *première année* d'études universitaires.

Onze sources de financement différentes étaient énumérées dans le sondage de 2004. Les répondants pouvaient donner un chiffre pour certaines ou pour la totalité des 11 sources, qui étaient classées en trois catégories : sources privées, emprunts, prêts et bourses pour étudiants. Dans l'édition de 2004 du SCU^{MC}, les candidats ont eu aussi la possibilité de calculer les montants provenant d'autres sources, antérieurement non précisées. Les résultats sont présentés comme suit :

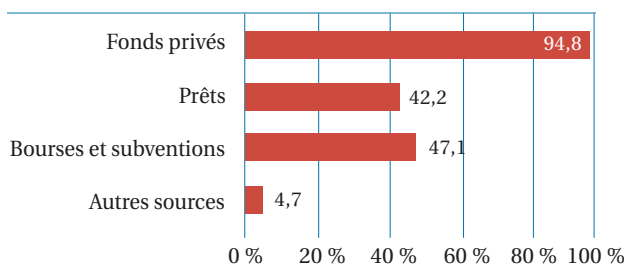
- Fonds privés, bourses, bourses de mérite et subventions
- Prêts, endettement prévu et inquiétudes

Fonds privés, bourses, bourses de mérite et subventions

Dans la présente partie, nous abordons les points suivants :

- Fonds en général
- Utilisation de fonds privés
- Utilisation de prêts et bourses pour étudiants

Figure 3.36a – Proportion des candidats qui utilisent les diverses sources de financement



Fonds en général

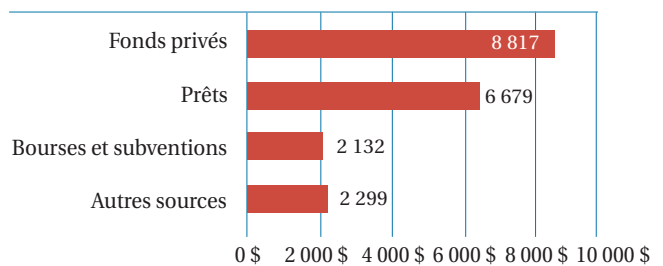
Dans l'ensemble, les étudiants pensent qu'ils disposeront d'un montant total moyen de 12 295 \$, chiffre semblable au coût estimatif moyen des répondants pour la première année d'université (12 520 \$).

Les sources d'où proviendra cette somme varient pour chaque répondant. La figure 3.36a indique que la majorité des répondants (95 %) pourront compter sur une certaine forme de fonds privés pour payer les frais de leur première année d'université; en moyenne, les étudiants comptent sur près de 9 000 \$ en provenance de ces sources (figure 3.36b). Un peu plus de 40 % des répondants avaient l'intention de faire des emprunts, pour un montant de 6 679 \$ en moyenne. Environ la moitié des répondants comptaient sur des bourses, des bourses de mérite ou des subventions pour payer les frais de la première année, soit un peu plus de 2 000 \$ en moyenne. Un candidat sur 20 a déclaré compter sur des fonds en provenance d'une autre source non précisée, pour une valeur moyenne de 2 299 \$.

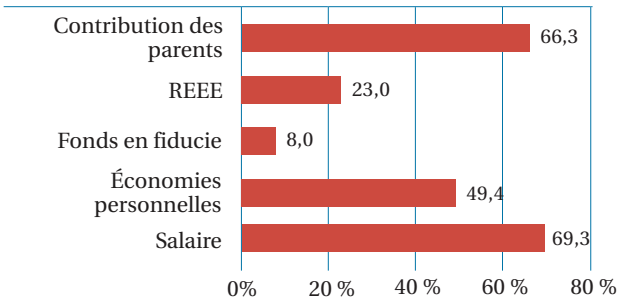
Utilisation de fonds privés

Les deux tiers des candidats³ ont indiqué qu'ils pourront compter sur une contribution de leurs parents pendant leur première année d'études universitaires, pour un total de 5 721 \$ en moyenne. Près du quart

Figure 3.36b – Valeur moyenne des sources de financement pour les candidats qui les utilisent



3. Les proportions indiquées pour l'utilisation des sources de financement dépassent l'échantillon total, tandis que, dans le rapport de l'an dernier, on avait calculé les proportions selon le nombre de candidats qui avaient utilisé la source de financement en question (dans le présent cas, les fonds privés).

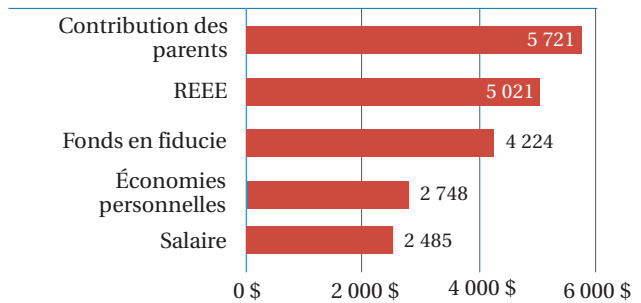
Figure 3.37a — Proportion des candidats qui utilisent des sources de financement privées

des candidats comptaient sur des fonds provenant d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE), pour une valeur moyenne de 5 021 \$.

Moins d'un candidat sur 10 a un fonds en fiducie dont il pourrait tirer 4 224 \$ pour sa première année d'études universitaires. La moitié des candidats ont dit avoir des économies personnelles qu'ils utiliseraient, et 70 % avaient fait des économies parce qu'ils avaient occupé un emploi à temps partiel ou un emploi d'été. Dans les deux cas, les économies en question s'élevaient à moins de 3 000 \$ en moyenne.

Utilisation de bourses, de bourses de mérite et de subventions

Près de la moitié des candidats s'attendaient à recevoir une aide financière sous forme d'une bourse ou d'une bourse de mérite pendant leur première année d'université. La valeur estimative moyenne est

Figure 3.37b – Valeur moyenne des sources de financement privées pour les candidats qui utilisent ces sources

d'un peu moins de 2 000 \$. Seulement 14 personnes (moins de 1 % des candidats, soit environ deux candidats autochtones sur trois) s'attendaient à recevoir une bourse autochtone. Étant donné la faible taille de l'échantillon, la valeur moyenne est de peu d'utilité; toutefois, c'est un montant de 1 000 \$ qui a été le plus souvent mentionné. Seulement 2 % des candidats comptaient sur d'autres subventions gouvernementales, s'attendant à recevoir 1 360 \$ en moyenne.

Bien entendu, la disponibilité de bourses et de subventions varie selon les notes moyennes. C'est ce qu'illustre la figure 3.39a. On constate que plus de 70 % des candidats dont les notes moyennes dépassent 90 % comptaient sur une certaine forme de bourse ou de bourse de mérite. La valeur de ces bourses augmente généralement avec les résultats scolaires, et c'est ainsi que les étudiants dont les notes dépassent 90 % prévoyaient recevoir plus de 3 000 \$ en moyenne (figure 3.39b).

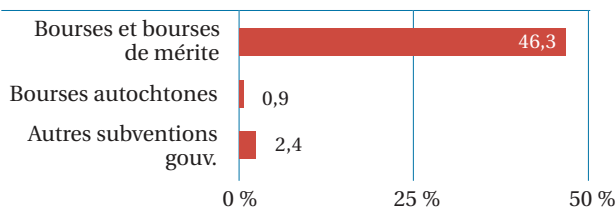
Figure 3.38a – Proportion de candidats qui utilisent les bourses, les bourses de mérite et les subventions**Figure 3.38b – Valeur moyenne des bourses et des subventions pour les candidats qui utilisent ces sources**

Figure 3.39a – Utilisation de bourses et de bourses de mérite selon les notes moyennes

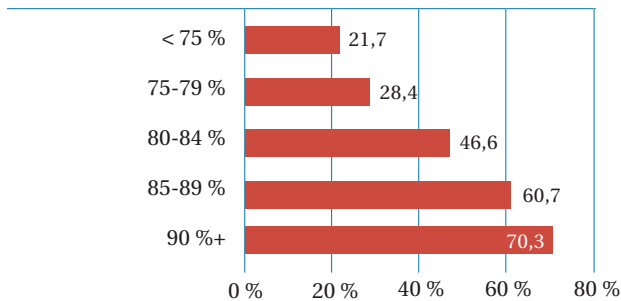


Figure 3.39b – Valeur moyenne des bourses et des bourses de mérite selon les notes moyennes

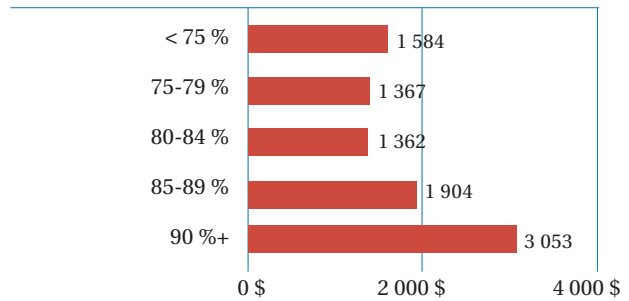


Figure 3.40a – Proportion des candidats qui font des emprunts

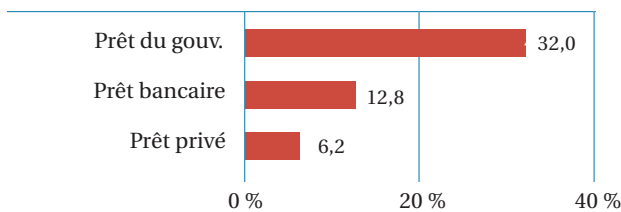
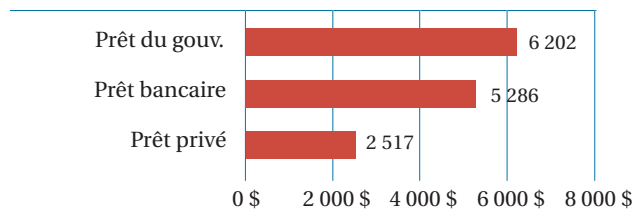


Figure 3.40b – Somme moyenne empruntée



Prêts, endettement prévu et inquiétudes

Environ le tiers des candidats comptaient sur un prêt étudiant ordinaire du gouvernement, pour un montant moyen de 6 202 \$. Un répondant sur huit a dit qu'il devrait obtenir un prêt bancaire, pour un montant moyen de 5 286 \$. Six pour cent des candidats comptaient sur un prêt de nature privée (par un membre de la famille, des amis, etc.). Ces prêts sont habituellement plus modestes, puisque le montant moyen est inférieur à 3 000 \$.

La figure 3.41 illustre le montant des dettes que les candidats s'attendaient à avoir accumulé après leur première année d'université en raison de leurs emprunts. Plus de la moitié des répondants prévoyaient ne pas avoir de dette puisqu'ils ne comptaient pas emprunter. Un sur cinq prévoyait par ailleurs avoir des dettes totalisant plus de 6 000 \$ après la première année d'études.

Figure 3.41 – Endettement prévu en raison des études après la première année d'université

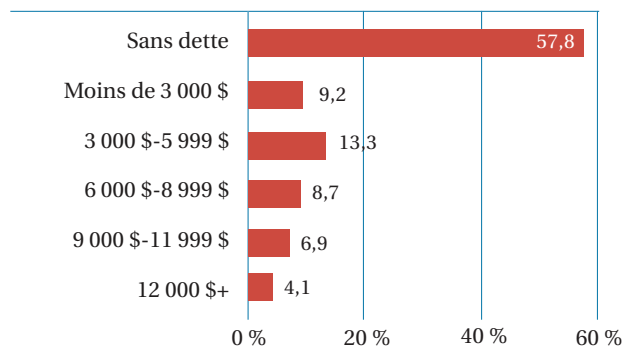


Figure 3.42a – Endettement prévu en raison des études selon le revenu du ménage

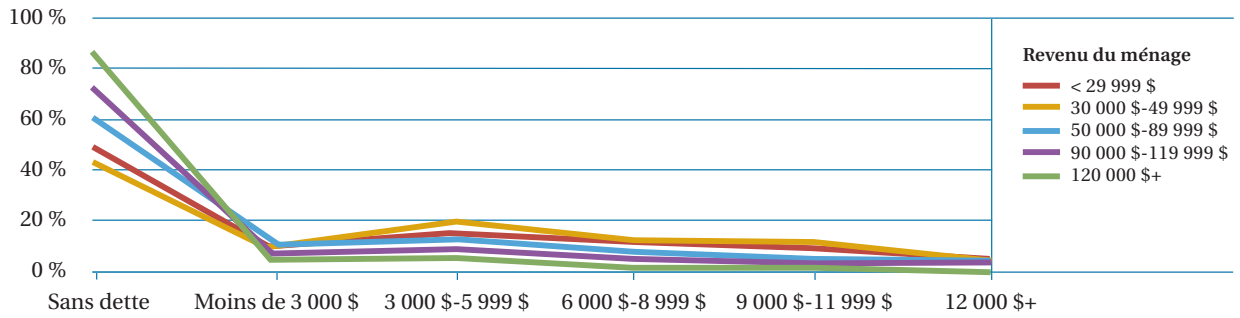


Figure 3.42b – Endettement prévu en raison des études selon que le candidat a des économies ou non

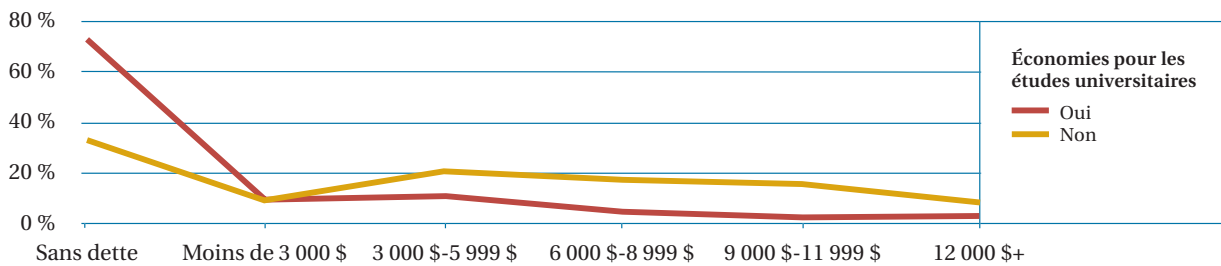
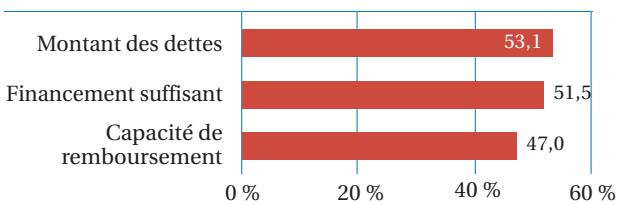


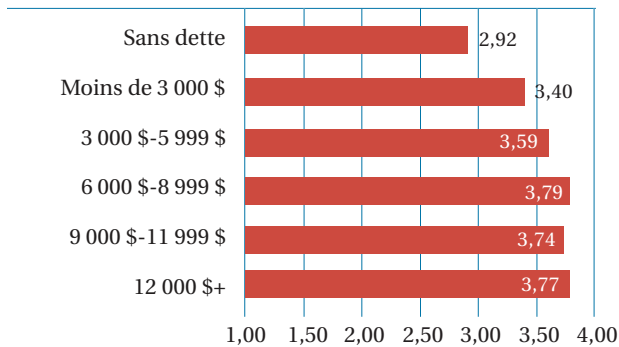
Figure 3.43 – Proportion des candidats qui ont « beaucoup » d'inquiétude au sujet du financement de leurs études et de leur endettement



Les figures 3.42a et 3.42b illustrent la croissance de la probabilité d'endettement chez les candidats dont le revenu du ménage est faible et chez ceux qui n'ont pas d'économies pour l'université.

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer sur une échelle de 1 à 4 (1 = « aucunement », 2 = « très peu », 3 = « quelque peu » et 4 = « beaucoup ») leurs inquiétudes concernant les aspects financiers de leurs études universitaires. Environ 50 % des candidats ont « beaucoup » d'inquiétude au sujet des dettes qu'ils contracteront pour obtenir leur grade universitaire et des sommes dont ils auront besoin pour faire leurs études.

Figure 3.44a – Inquiétude au sujet des dettes contractées pendant les études universitaires selon l'endettement prévu après la première année

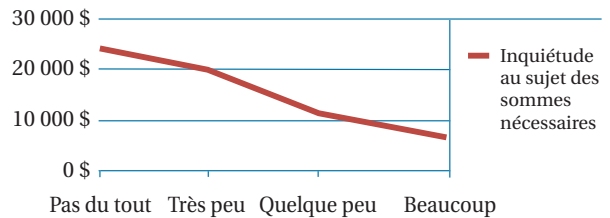


Les inquiétudes au sujet de l'endettement augmentent naturellement avec le niveau d'endettement. Les candidats qui comptaient emprunter plus de 3 000 \$ pour leur première année d'études universitaires ont généralement « beaucoup » d'inquiétude (évaluation moyenne de 3,5 à 4,0) au sujet des dettes qu'ils contracteront pour faire toutes leurs études. Même les candidats qui ne prévoyaient pas encore emprunter pour leurs études ont « quelque peu » d'inquiétude à ce sujet.

La figure 3.44b indique que les candidats qui ont des économies pour l'université n'ont que « très peu » ou pas d'inquiétude au sujet des sommes dont ils auront besoin pour faire leurs études s'ils ont économisé plus de 20 000 \$.

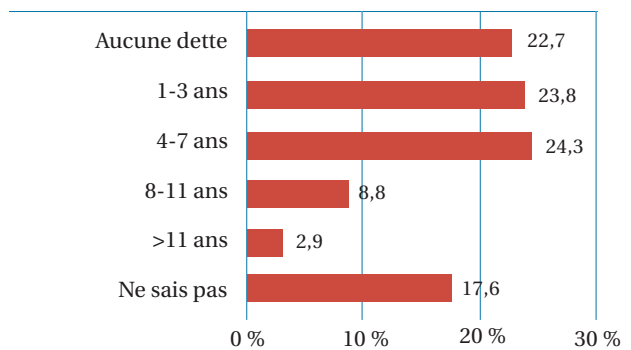
À la question portant sur le temps qu'il leur faudrait pour rembourser les dettes qu'ils s'attendaient à contracter pendant leurs études universitaires, 23 % des candidats ont indiqué qu'ils n'auraient plus de dette à la fin de leurs études. Cette proportion est beaucoup plus faible que les 58 % qui prévoyaient ne pas avoir de dette après la première année, de sorte que beaucoup de participants prévoient contracter des dettes plus tard à mesure que leurs études avanceront.

Figure 3.44b – Inquiétude au sujet des sommes nécessaires pour faire les études universitaires selon les économies totales (répondants ayant des économies seulement)



Ceux qui prévoient être endettés après avoir terminé leurs études universitaires estiment généralement qu'il leur faudra jusqu'à sept ans pour rembourser ce qu'ils devront. Plus de 10 % pensent que le remboursement prendra plus de sept ans, et 18 % ne savent pas du tout combien de temps il leur faudra.

Figure 3.45 – Nombre d'années prévues nécessaires pour rembourser les dettes contractées pendant les études universitaires



Sommaire

Renseignements de base

Profil démographique

La ventilation de la population échantillonnée selon le sexe et la langue correspond aux résultats du SCU^{MC} des dernières années : 62 % de l'échantillon est composé de femmes, et 2 % de francophones. Plus de la moitié des répondants sont âgés de 18 ans. L'échantillon de 2004 comptait généralement plus de candidats de 18 ans comparativement à celui de 2003, probablement en raison du fait qu'un grand nombre d'étudiants avaient reporté leur demande d'admission à l'université en 2003 pour éviter la double cohorte.

Plus de 90 % des candidats en 2004 sont célibataires, et près des deux tiers ont un emploi, le plus souvent à temps partiel. Environ le tiers ont un revenu du ménage inférieur à 30 000 \$ par année.

Questions relatives à l'égalité d'accès

La proportion de candidats qui ont mentionné être autochtones ou appartenir à une minorité visible (1 % et 28 % respectivement) correspond aux sondages antérieurs. Les candidats autochtones et de minorité visible ont généralement un revenu du ménage moyen inférieur et ils ont moins souvent un emploi que les autres candidats.

Enfin, tout comme dans les études précédentes, environ 3 % des répondants ont déclaré avoir un handicap.

Profil relatif à la scolarité

Environ 70 % des répondants de 2004 étaient des élèves d'école secondaire au moment du sondage, par rapport à environ 90 % en 2003. Cet écart s'explique par le fait que l'échantillon de cette année est plus âgé, car on y trouve une proportion plus

élevée que d'habitude d'étudiants qui ont suivi un programme de passage à l'université et d'anciens élèves d'école secondaire.

La distribution des notes moyennes en 2004 correspond généralement aux résultats recueillis dans les quatre années précédentes, mais les notes moyennes des hommes diminuent progressivement depuis 2001. Cette année, le lien entre l'augmentation des notes moyennes et l'augmentation du revenu du ménage est plus prononcé que dans les sondages précédents; toutefois, étant donné la plus forte proportion de candidats plus âgés cette année et le lien entre le faible revenu et l'âge plus avancé, cette caractéristique s'explique essentiellement par le fait que les candidats plus âgés (qui ont généralement des notes inférieures) effectuent leur demande d'admission à l'université en tant qu'étudiants d'âge mûr.

Tout comme les années précédentes, un candidat sur trois avait décidé de fréquenter l'université avant d'avoir atteint l'âge de 10 ans. Compte tenu de l'âge plus avancé des candidats cette année, la proportion ayant pris cette décision entre 10 et 14 ans est légèrement inférieure aux années passées, tandis que la proportion ayant pris cette décision après 20 ans est légèrement supérieure.

Les candidats de l'école secondaire ont généralement attendu jusqu'en 12^e année pour décider de leur université de premier choix. La moitié de ceux qui étaient âgés de 20 à 24 ans ont fait leur premier choix au moment où ils étaient encore à l'école secondaire. Au moment du sondage, au début de mai 2004, environ un candidat sur dix n'avait pas encore choisi définitivement une université.

Financement des études universitaires

Information sur les coûts et le financement

Les candidats ont encore une fois cette année une faible connaissance des programmes d'aide financière, puisque plus de 50 % des répondants ont déclaré connaître « très peu » ou pas du tout ces programmes. Ils s'informent le plus souvent des coûts et du financement des études universitaires auprès des amis ou de la famille, ensuite grâce aux publications des universités et auprès des conseillers en orientation; toutes ces sources sont utilisées par plus de 80 % de l'échantillon. Les sources d'information qui ont été jugées les plus utiles sont la famille, les amis, les publications des universités et les services de liaison des universités, qui sont toutes dans l'ensemble jugées « quelque peu » utiles.

Plus de la moitié des candidats souhaitent « beaucoup » obtenir plus d'information sur les modalités de demande de bourses, de bourses de mérite et d'autres modes de financement en général. Si on procède à une analyse plus approfondie, on constate que plus les candidats souhaitent obtenir de l'information, plus ils ont effectivement cherché à en trouver. On aurait pu penser que les candidats veulent avoir plus d'information en raison du fait qu'ils ne font aucun effort pour en trouver en premier lieu, mais, au contraire, leur intérêt pour divers sujets relatifs au financement les amène à chercher de l'information, et ce qu'ils trouvent n'est apparemment pas suffisant.

Cette année, le courriel est de loin le mode de communication le plus souvent préféré pour obtenir de l'information sur les coûts et le financement. Les candidats seraient plus susceptibles d'utiliser l'information reçue par ce moyen.

Influence de la situation financière sur le choix d'une université

Dans le choix d'une université, les candidats sont surtout influencés par la disponibilité d'un programme ou par la renommée de l'établissement en général. Environ un candidat sur 10 est obligé, en raison de contraintes financières, de n'envisager que les universités près du domicile de ses parents ou de son tuteur.

Economies pour les études universitaires

Le coût estimatif moyen de la première année d'université est de 12 520 \$, soit 3 % de plus que l'estimation de l'année précédente. Environ un candidat sur trois projette de rester chez ses parents ou tuteur pendant ses études, ce qui est semblable à l'an dernier. Le coût estimatif moyen de la première année parmi les candidats qui n'ont pas l'intention de vivre chez leurs parents est de 14 612 \$.

La proportion des candidats ayant indiqué que la décision de vivre chez leurs parents a été involontaire, en raison de contraintes financières, est passée de 23 % en 2003 à 30 % en 2004. Dans l'ensemble, 10 % des candidats ne peuvent se permettre de vivre de façon autonome. Trente-huit pour cent des candidats qui ne peuvent vivre de façon autonome, soit 4 % de tous les candidats, ont dû ainsi subir une certaine contrainte dans le choix d'un programme d'études.

Un peu plus de la moitié des candidats échantillonnés ont déclaré avoir parlé avec leurs parents du financement de leurs études universitaires. De même, environ la moitié ont indiqué que leurs parents avaient fait des économies pour leurs études universitaires ou qu'ils en avaient fait eux-mêmes. Dans l'ensemble, environ un tiers des candidats n'ont pas fait d'économies pour leurs études. Parmi ceux qui ont économisé, le montant s'élève à 14 343 \$ en moyenne. Les deux tiers des candidats ont déclaré que la somme totale de leurs économies est inférieure au coût estimatif de la première année d'université.

Sources de financement pour la première année d'études universitaires

Dans l'ensemble, compte tenu de toutes les sources possibles de financement (y compris les prêts), les candidats ont estimé pouvoir obtenir en moyenne 12 295 \$ pour payer les frais de leur première année d'université. Ce montant se rapproche beaucoup du coût estimatif moyen de la première année. Quatre-vingt-quinze pour cent des candidats peuvent compter sur des sources privées de financement, dont la contribution des parents, un REEE, des fonds en fiducie et leurs propres

économies. Un peu moins de 50 % des candidats comptaient sur des bourses, des bourses de mérite ou d'autres subventions des gouvernements. Plus de 40 % projetaient d'emprunter pour payer leurs études, pour un montant annuel moyen de 6 679 \$. Fait important, 32 % des candidats commencent leurs études universitaires sans économies du tout.

Environ la moitié des candidats s'inquiètent beaucoup des dettes qu'ils contracteront pendant

leurs études universitaires et de leur capacité de rembourser ces dettes, et ils se demandent s'ils auront assez d'argent pour terminer leurs études. Un candidat sur 10 pense qu'il lui faudra plus de sept ans pour rembourser les dettes qu'il aura contractées pour obtenir son premier diplôme universitaire; toutefois, un sur cinq pense qu'il n'aura pas de dettes lorsqu'il terminera ses études.

Conclusion

Chaque année, le *SCU^{MC}* fait état des perceptions, des attentes et des habitudes d'épargne des candidats à l'université au sujet du financement de leurs études, de même que de l'information dont ils ont besoin sur le financement. Ces renseignements peuvent aider la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire à optimiser la réalisation de son mandat, c'est-à-dire donner aux élèves la possibilité de faire des études postsecondaires.

Il faut signaler en 2004 l'évolution démographique du bassin de candidats à l'université. L'an dernier, en raison de la double cohorte, la majorité des candidats étaient âgés de 17 ou 18 ans, vivaient chez leurs parents et bénéficiaient d'un revenu du ménage plus élevé que la moyenne. En 2004 toutefois, une plus forte proportion de candidats sont âgés de 19 à 24 ans, et beaucoup vivent de façon autonome de sorte que leur revenu du ménage moyen est beaucoup plus faible.

Parmi les constatations intéressantes de cette année, mentionnons le fait que ce n'est pas parce qu'un candidat cherche de l'information financière

qu'il en trouve nécessairement. C'est donc que les étudiants soit ne connaissent pas les sources d'information, soit cherchent des renseignements qui n'existent pas actuellement. Il pourrait être utile d'approfondir cette question dans les prochaines éditions du sondage.

Les candidats choisissent généralement une université en fonction du programme d'études qui les intéresse, mais un étudiant sur dix a indiqué qu'il n'a pu aller à l'établissement de son choix faute de ressources financières. Ces personnes ont dû effectuer leur demande d'admission dans une université près de leur domicile familial. En outre, 4 % des candidats dans l'ensemble, soit environ 4 000 personnes, n'ont pas pu s'inscrire au programme de leur choix parce qu'ils ont dû fréquenter une université près de leur domicile. Enfin, dans l'ensemble, deux étudiants sur trois auront besoin d'une aide financière supplémentaire pour leur première année d'études soit parce qu'ils n'ont pas d'économies du tout, soit parce qu'ils n'en ont pas assez pour payer toutes leurs dépenses.